

Guide de méthodologie et de logique argumentative à l'usage des étudiants de philosophie



Collectif des enseignants de philosophie du cégep de Saint-Laurent
Département de philosophie

Édition Hiver 2018

Table des matières

Présentation 3

Première partie : méthodologie

1.1 Quelques conseils pour faciliter l'étude..... 4

1.2 Outils de recherche en philosophie 4

1.3 Prise de notes..... 5

1.4 Démarche pour une lecture efficace d'un texte philosophique 6

1.5 Marqueur de relation..... 7

1.6 Citation..... 7

1.7 Plagiat..... 9

Deuxième partie : notions générales du discours philosophique

2.1 Discours philosophique 12

2.2 Concept 13

2.3 Définition 15

2.4 Proposition et jugement 18

2.5 Les types de raisonnement 20

Troisième partie : éléments de logique classique

3.1 Forme de la proposition 22

3.2 Carré logique 24

3.3 Implication logique..... 24

3.4 Conversion des énoncés..... 26

3.5 La structure et les règles du syllogisme..... 27

3.6 Les règles de l'implication logique 30

Quatrième partie : éléments de logique argumentative

4.1 Éléments constitutifs de l'argumentation dans le cours 101 33

4.2 Thème, question et problématique 34

4.3 Thèse 36

4.4 Argument, objection et réponse à l'objection 36

4.5 L'argumentation dans le cours 102..... 41

4.6 L'argumentation en Éthique et politique..... 41

Cinquième partie : les évaluations

5.1 Quelques conseils généraux pour se préparer aux évaluations..... 42

5.2 Critères d'évaluation du département de philosophie 42

5.3 Types d'évaluation en philosophie..... 43

Sixième partie : les sophismes..... 46

Septième partie : Centre daide en philosophie

7.1 Qu'est-ce que le CAP?..... 62

7.2 Qui devrait s'inscrire au CAP?..... 62

7.3 Quels sont les services offerts par le CAP?..... 62

Huitième partie : lexique..... 70

Bibliographie..... 84

Présentation

Le *Guide de méthodologie et de logique argumentative à l'usage des étudiants en philosophie* conçu par les enseignants du département de philosophie du cégep de Saint-Laurent résulte d'une volonté d'harmoniser les exigences des enseignants pour les trois cours de philosophie du parcours collégial. Il fournit des repères et des conseils pour mieux comprendre et aborder le travail intellectuel nécessaire à la réussite des cours de philosophie.

Ce document vous servira aussi dans la réalisation d'un certain nombre de tâches, d'exercices et d'évaluations tout au long de vos cours. Il explique comment prendre des notes, lire un texte philosophique et l'analyser, définir des concepts, argumenter et rédiger des dissertations.

Le *Guide* sert également de référence aux responsables et moniteurs du Centre d'aide en philosophie (CAP) en établissant un vocabulaire commun pour tous les étudiants.

Il peut s'avérer difficile de comprendre et de maîtriser dès le début tout le contenu de ce guide. En effet, le développement d'une réflexion philosophique constitue un travail de longue haleine. Pour cette raison, ce guide vous sera utile tout au long de votre formation. C'est donc un document à conserver pendant toute la durée de vos études collégiales... et peut-être davantage!

Vous trouverez à la fin du guide un lexique des termes philosophiques les plus utilisés lors de vos cours vous permettant d'avoir un accès simple et facile à leur définition.



*La chouette, symbole
de la philosophie*

Première partie : méthodologie

1.1 Quelques conseils pour faciliter l'étude

- Étudier à l'avance et régulièrement.
- Relire et compléter vos notes de cours avant chaque cours. Les réécrire, si nécessaire.
- Se tenir à jour dans ses lectures en les annotant et en soulignant ce qui est important.
- Mettre un point d'interrogation en marge des passages, des notes ou des lectures que vous ne comprenez pas bien afin de les clarifier ultérieurement (notamment auprès de son enseignant ou au Centre d'aide en philosophie).
- Faire des schémas de concepts et des tableaux qui résument la matière.
- Faire tous les exercices préparatoires aux examens.
- Prendre rendez-vous avec votre enseignant à l'avance en cas d'incompréhension.
- En cas de besoin, consulter le Centre d'aide en philosophie.

1.2 Outils de recherche en philosophie

1.2.1 Par où commencer ?

Page thématique du département de philosophie (dans l'espace Web de la bibliothèque) : plusieurs ressources en philosophie y sont recommandées. Cette page comporte les sections suivantes :

- a) Recherches thématiques par cours : ouvrages de la bibliothèque selon les auteurs et selon les cours obligatoires
- b) Ouvrages de références et de découverte : dictionnaires spécialisés, guides méthodologiques, ouvrages d'introduction et manuels, bande dessinées philosophiques
- c) La philosophie sur le web : revues en ligne, encyclopédies, cours sur le web, blogs

Visitez cette page à l'adresse suivante :

<http://w3.cegepsl.qc.ca/bibliotheque/ressources-par-disciplines/philosophie/>

Guide de présentation d'un travail écrit : ce guide explique en détail les normes de présentation d'un travail (notes de bas de page, bibliographie, etc.). Il est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://w3.cegepsl.qc.ca/services-etudiants/files/2010/04/un-travail-%C3%A9crit.pdf>

1.2.2 Ressources en ligne de la bibliothèque

Pour consulter les ressources en ligne de la bibliothèque du cégep ou de l'extérieur du cégep (accès à distance), accédez à la page :

<http://w3.cegepsl.qc.ca/bibliotheque/catalogue/>

1.2.3 Utilisation de Wikipédia

Wikipédia : cette encyclopédie multilingue universelle est disponible sur le web. Son contenu peut être modifié par ses utilisateurs. C'est la raison pour laquelle **il faut être très prudent en faisant une recherche sur Wikipédia**. Il est préférable de consulter d'autres ressources pour vérifier les informations qu'on y retrouve. À remarquer : les articles français dont le contenu est d'une « excellente qualité » sont se distinguent par une étoile jaune à côté du titre et les articles ayant un « bon contenu » se distinguent par une étoile grise. Les images de cette encyclopédie sont souvent libres de droits. Consultez en particulier la très riche banque d'images de la médiathèque *Wikimedia Commons* à l'adresse :

<http://www.commons.wikimedia.org>

1.3 Prise de notes

Les enseignants au collégial ne précisent pas toujours ce qu'il faut prendre en note. Ils écrivent souvent au tableau des éléments incontournables, des idées ou des définitions, mais **cela ne constitue pas les seuls points à prendre en note**. En effet, les explications, les exemples, les liens entre les notions sont souvent donnés oralement, de sorte qu'il est essentiel de faire preuve d'une écoute attentive et de prendre des notes de manière stratégique.

Quelques conseils pratiques

En classe

- Notez le plan de la séance lorsque l'enseignant l'indique au tableau.
- Aérez vos explications. Laissez des lignes blanches assez souvent dans le but de compléter vos notes si vous manquez quelques passages ou si vous avez des interrogations.
- Ne rédigez pas vos notes sous forme de paragraphes continus, mais écrivez plutôt vos notes point par point.
- Mettez des intertitres lorsque l'enseignant aborde un nouveau thème ou une nouvelle idée.
- Développez un code d'abréviations personnel pour être plus efficace (voir les exemples du tableau ci-dessous).
- Rappelez-vous que vous ne pouvez noter tout ce que dit votre enseignant. Choisissez l'essentiel et résumez ses explications.

Après le cours

- Relisez, surlignez ou surlignez les passages importants de vos notes et complétez-les au besoin.
- Notez les passages que vous ne comprenez pas afin de demander davantage d'explications.
- Faites des schémas récapitulatifs ou des résumés.

Suggestions d'abréviations pour faciliter la prise de notes			
=	égal	Δ	Dieu
+	plus	♂	homme
-	moins	♀	femme
\pm	environ, plus ou moins	H	être humain
\approx	ressemble, à peu près, égal	\exists	existe
\neq	diffère, n'est pas égal	Q	-que (en fin de mot)
m	même	ϕ	philosophie
pcq	parce que	sc	science
\rightarrow	donc, cause, entraîne	Soc	Socrate
\wedge	et	Pl	Platon
V	ou	Desc	Descartes
cf.	se référer à (<i>confer</i>)	Ntz	Nietzsche
i.e.	c'est-à-dire (<i>id est</i>)	vs	vous ou versus
ex.	par exemple	ns	nous
tt	tout	ds	dans

1.4 Démarche pour une lecture efficace d'un texte philosophique

Première lecture : comprendre le sens global du texte

En lisant un texte pour la première fois, il est recommandé d'en faire deux lectures successives :

- 1) Survol : effectuer un bref survol du texte sans le surligner ou l'annoter afin de vous familiariser avec son contenu. Portez attention à l'auteur, au titre et aux intertitres.
- 2) Annotation du texte : encerclez les mots dont vous ne saisissez pas le sens et cherchez-les dans un dictionnaire afin d'en comprendre la signification (identifiez le sens qui convient au contexte). Surlignez ce qui vous semble important et encerclez les marqueurs de relation (inutile de tout surligner). Mettez un point d'interrogation en marge des passages que vous ne comprenez pas bien dans le but de les clarifier ultérieurement (auprès de votre enseignant, par exemple).

1.5 Marqueurs de relation

Pour structurer de manière cohérente un texte ou pour mettre en évidence les liens entre les arguments, il importe de faire un usage juste et pertinent des marqueurs de relation. Ceux-ci établissent des relations logiques entre les propositions, les phrases et les paragraphes. Par le fait même, ils facilitent la compréhension du lecteur. En voici quelques exemples :

Fonctions	Exemples de marqueurs
La conséquence, la conclusion	Donc, en conséquence, ainsi, conséquemment, cela entraîne, il en découle, c'est pourquoi, de sorte que, si bien que, etc.
La cause, la justification	Car, parce que, en raison de, à cause de, puisque, étant donné, vu que...
Le moyen	Grâce à, à l'aide de, avec, par, etc.
Le but	Afin de, dans le but de, pour, de sorte que, en vue de, dans l'optique de, de manière à, etc.
L'addition, l'ajout d'une nouvelle idée	En outre, de plus, aussi, dans un autre ordre d'idées, ensuite, puis, de même, tout comme, bien plus, ainsi que, par ailleurs, etc.
L'opposition ou la nuance d'une idée	Ceci dit, cependant, toutefois, au contraire, en revanche, par contre, pourtant, tandis que, etc.
L'explication et l'exemple	Cela signifie que, en ce sens, autrement dit, en d'autres mots, c'est-à-dire, par exemple, etc.
La concession	Alors que, bien que, encore que, en dépit du fait que, quoique, etc.
La condition	Si, dans la condition où, à condition que, à supposer que, au cas où, dans l'éventualité que, pourvu que, etc.

1.6 Citation

Fonction de la citation : La citation a pour but de démontrer que votre analyse de la philosophie d'un auteur est fidèle à la pensée de ce dernier. **La citation doit appuyer l'interprétation** que vous faites du point de vue de l'auteur. Elle permet aussi de souligner un aspect important de la pensée du philosophe.

Piège à éviter : La citation n'a pas pour but d'être décorative. Elle doit soutenir votre propos de façon pertinente. De plus, il ne faut pas citer un extrait sans l'expliquer, simplement pour impressionner le lecteur. **Elle ne doit pas non plus remplacer l'explication** d'une idée complexe que vous auriez trop de

difficulté à vulgariser par vous-même. Enfin, la citation doit être **intégrée à votre argumentation**. Elle doit s'enchaîner naturellement à votre texte.

Si votre texte n'est pas très long (20 lignes ou moins), choisissez un **court extrait** (maximum trois lignes de votre développement).

- Pour un travail de grande envergure, vous pouvez ajouter des citations de plus de 3 lignes. Ces **citations longues** devront être détachées du corps du texte, écrites à simple interligne et mises en retrait à partir de la gauche.

La citation doit toujours être mise entre **guillemets français** : « ».

Référence : Si vous citez un passage d'un ouvrage sur lequel porte expressément l'évaluation et qui est imposé par l'enseignant lui-même (lors d'une analyse de texte, par exemple), il n'est pas nécessaire d'en donner la référence complète en note de bas de page. Il suffira de préciser **la page entre parenthèses après la citation**. Sinon, dans un travail de recherche, par exemple, il faut donner la référence complète en note de bas de page : auteur, titre, ville, édition, année, etc.

Il est parfois nécessaire d'utiliser **les crochets et les points de suspension** : [...] On les utilise lorsqu'on coupe une citation au début, au milieu ou à la fin d'une phrase :

Exemple 1 : « Toutes les grandes actions [...] ont un commencement dérisoire¹. »

Exemple 2 : « [...] Tout commence dans cette lassitude teintée d'étonnement². »

Si vous citez un **passage contenant un pronom** et que l'on a peine à comprendre à qui il réfère, remplacez-le par le nom auquel il réfère et placez- celui-ci entre crochets.

Exemple d'adaptation d'une citation :

Citation originale : « Maître absolu du monde civilisé tout entier, il se conduisit toute sa vie avec la plus pure justice et conserva, en dépit de son éducation stoïcienne, le plus tendre des cœurs³. »

Citation adaptée pour un travail : « Maître absolu du monde civilisé tout entier, (Marc-Aurèle] se conduisit toute sa vie avec la plus pure justice et conserva, en dépit de son éducation stoïcienne, le plus tendre des cœurs⁴. »

¹ CAMUS, Albert. *Le mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard (coll. « folio/essai »), 1942, p. 28.

² *Ibid.*, p. 29.

³ MILL, John Stuart. *De la liberté*, Gallimard (coll. « folio/essai »), 1990, p. 99.

⁴ *Ibid.*

Il y a deux manières d'incorporer la citation à votre texte :

- *La citation est une proposition à part entière **introduite par deux points**.*

Exemple : Dans *Les Lois* de Platon, l'Étranger d'Athènes soutient l'idée suivante : « [...] un homme destiné à être bon en quelque occupation que ce soit doit s'y adonner dès l'enfance [...] »⁵

- *La citation est **intégrée à une proposition**, sans les deux points.*

Exemple : Dans *Les Lois*, lorsque l'Étranger d'Athènes demande à Clinias quelle sorte d'âme produit des jugements vrais, ce dernier n'a d'autres choix que de répondre qu'il s'agit de « l'âme la meilleure⁶ ».

Lorsque la citation est intégrée à une proposition, elle doit toujours être **syntactiquement correcte** malgré les coupures. À cette fin, vous pouvez ajouter un mot ou quelques-uns entre crochets.

Exemple :

Phrase originale : « L'expression *vita activa* est chargée, surchargée de tradition⁷. »



Citation adaptée pour un travail : Bien que « l'expression *vita activa* [soit] chargée, surchargée de tradition⁸ », il s'agit d'un concept encore utile pour comprendre la sphère politique actuelle.

1.7 Politique départementale sur le plagiat

Définition du plagiat

Un plagiat consiste à s'attribuer les mots ou les idées d'un autre sans en indiquer la référence. Les sources de plagiat peuvent être multiples; on peut plagier un livre, un article, un dictionnaire, une encyclopédie, que ceux-ci soient en version papier ou électronique (cela comprend les sites web), le travail d'un autre, un document audio-visuel, etc. On notera qu'une référence à la source, *implicite* ou *explicite*, est essentielle pour que la reprise des propos d'un autre ne soit pas tenue pour du plagiat.

L'étudiant pourra se référer au *guide de présentation d'un travail écrit* du Collège pour ce qui concerne les détails pratiques d'une bonne citation.

⁵ PLATON, *Les Lois*, Paris, Flammarion (coll. « GF »), 2006, 643b, p. 98.

⁶ *Ibid.*, 663c, p. 135.

⁷ ARENDT, Hannah. *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket (coll. « Agora »), p. 46.

⁸ *Ibid.*

N'entrent pas dans la catégorie du plagiat :

- 1) La **paraphrase**, soit la reformulation complète ou partielle des propos d'un auteur accompagnée d'une référence. Cette pratique qui peut être bien ou mal utilisée ne constitue pas un plagiat.
- 2) **L'erreur de présentation matérielle**, soit :
 - a) Une **citation explicite**, qui consiste en une citation sans guillemets mais accompagnée d'une référence au texte ou à l'auteur;
 - b) Une **citation implicite**, qui consiste en une citation encadrée de guillemets mais sans référence à la source;
 - c) Une référence incomplète ou erronée.

Sont considérés comme du plagiat:

- 1) Le **plagiat partiel**, soit lorsque les propos d'un auteur sont repris tout en étant en partie reformulés, soit en les modifiant quelque peu, soit en changeant des mots, en leur substituant des synonymes ou encore en inversant des parties de la phrase ou en les combinant à l'une des phrases de l'étudiant, et cela sans qu'une référence explicite ou implicite à la source ne soit indiquée.
- 2) Le **plagiat intégral**, soit lorsque les mots ou les phrases sont recopiés tels quels sans modification ou altération, et cela sans la présence de guillemets et de référence à la source.

Exemples de cas de plagiat:

- 1) Reproduire totalement ou partiellement un texte, un livre, un article de revue ou de journal, une page web, un document audio-visuel, sans mettre de guillemets et indiquer la référence;
- 2) Remanier un texte ou des extraits de texte en changeant quelques mots, en utilisant des synonymes, en inversant des parties de phrases;
- 3) Résumer les idées d'un auteur sans indiquer de référence;
- 4) Reproduire totalement ou partiellement le travail d'un autre étudiant.

La notion de plagiat s'applique à tous les exemples précédemment évoqués indépendamment de l'intention ou des motifs du plagiaire. Si l'intention n'était pas de plagier et que le plagiat résulte d'un manque de rigueur intellectuelle, d'un oubli quelconque, voire de l'ignorance ou de l'insouciance, le résultat demeure un plagiat.

La fraude académique

Une personne se rend coupable de fraude académique lorsqu'elle collabore à un plagiat en acceptant de rédiger un texte à la place d'un autre, en diffusant et partageant des documents qui seront par la suite reproduits et plagés par d'autres, ou en laissant quelqu'un copier son propre examen ou travail.

Les sanctions

Selon que le professeur se retrouve devant un cas de plagiat en bonne et due forme ou devant un cas qui n'entre pas directement dans cette catégorie, les pénalités ou sanctions varieront selon le tableau suivant :

Type(s)	Pénalité
Paraphrase	En fonction des critères d'évaluation retenus par le Département.
Erreur de présentation matérielle	5%, soit le maximum pouvant être retranché pour la présentation matérielle.
Plagiat partiel	0 pour la question ou la section.
Plagiat intégral Fraude	0 pour le travail, avis remis à la Direction des études.

Le professeur se doit de référer tous les cas de *plagiat intégral* et de *fraude* à la Direction des études, peu importe le pourcentage de l'épreuve. Suivant la *politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, section 4.7, si l'étudiant récidive, le directeur des études soumet le dossier au comité exécutif qui prend les sanctions qu'il juge pertinentes, celles-ci pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive

Deuxième partie : notions générales du discours philosophique

2.1 Discours philosophique

Définition : La philosophie est un discours rationnel qui consiste en une réflexion critique et argumentée sur des questions fondamentales. Les réponses apportées aux questions philosophiques ont une visée universelle.

Domaines de la philosophie

- **Anthropologie philosophique :** domaine de la philosophie qui étudie la nature ou la condition de l'homme dans ses dimensions biologique, psychologique, économique, sociale et politique.
- **Épistémologie :** domaine pouvant être pris en deux sens, c'est-à-dire...
 - **Philosophie de la connaissance :** domaine de la philosophie qui étudie la connaissance ainsi que son mode d'acquisition en général, ce que l'homme peut connaître et le rôle de la raison dans la production du savoir.
 - **Philosophie des sciences :** domaine de la philosophie qui étudie les sciences, leurs principes, leurs concepts, leurs méthodes et leur développement.
- **Esthétique :** domaine de la philosophie qui étudie de façon critique et argumentée le beau et ses caractéristiques, les théories de l'art et les jugements évaluatifs portant sur la beauté.
- **Éthique :** domaine de la philosophie qui étudie la morale, les normes et valeurs liées à la conduite de l'individu. On y recherche des critères généraux afin de déterminer si une action ou une décision est morale ou non.
- **Logique :** domaine de la philosophie qui étudie les règles du discours argumentatif, des jugements et des raisonnements afin d'en déterminer la validité.
- **Métaphysique :** domaine de la philosophie qui étudie des principes premiers de la réalité (ce qui est au-delà de la physique, ce qui « transcende » la réalité visible) à l'aide de la raison seule, indépendamment de l'expérience sensible.
- **Philosophie politique :** domaine de la philosophie qui étudie les normes et valeurs liées à la vie collective. On y questionne le rôle de l'État, les différentes formes de pouvoir et de gouvernement, ainsi que leur légitimité.

- **Ontologie** : domaine de la philosophie qui étudie l'ordre des choses dans le monde, c'est-à-dire l'essence de l'être (ce qui fait qu'un être est) et les propriétés générales de ce qui existe (« l'être en tant qu'être »).
- **D'autres domaines ou disciplines sont des sujets de réflexion philosophique comme** : philosophie du langage, philosophie de la communication, philosophie de la littérature, philosophie de la religion, etc. Ces domaines philosophiques étudient les fondements et principes des disciplines sur lesquels porte la recherche.

2.2 Concept

Le concept est une unité sous laquelle sont regroupés les caractères communs d'une multiplicité de choses. Il désigne tous les objets ou toute autre réalité (par exemple, un sentiment, une valeur, un système, une réalité naturelle, etc.) et seulement les objets ou autres réalités possédant les mêmes *propriétés essentielles*, c'est-à-dire celles qu'un objet ou une réalité doit nécessairement posséder afin d'être ce qu'il est. Ainsi, le concept est l'essence même des choses rendant possibles la description et la classification des objets connaissables.

Selon bon nombre de philosophes, le concept est une *représentation mentale* (dans l'esprit) résultant d'un processus d'abstraction et de généralisation d'objets réels ou imaginaires. En ce sens, le concept est compris comme une unité de base de la pensée à partir de laquelle on peut constituer des *jugements* (voir la section 2.5). Il est à noter que la notion de concept est parfois définie par certains philosophes (par exemple, Platon) comme une réalité abstraite, distincte des représentations mentales.

Exemple : Le concept de « table » comprend chacun des objets possédant les caractéristiques essentielles de la table. Le concept de « courage » regroupe toutes les actions qu'on qualifie de courageuses selon les propriétés essentielles du courage.

Le concept n'est pas...		
nécessairement une idée	un mot	une image mentale
<p>Le mot « idée » utilisé dans la langue courante ne correspond pas nécessairement à la notion de concept.</p> <p>Une idée peut être une opinion ou un jugement à propos de quelque chose.</p> <p>Toutefois, il ne faut pas confondre le concept d'une chose avec l'opinion ou l'idée personnelle que nous nous faisons de cette chose.</p>	<p>Un concept n'est pas un mot, quoiqu'il soit exprimé dans un langage particulier.</p> <p>Par exemple, le mot « femme » dans la langue française, celui de « woman » en anglais et de « onna no hito » en japonais désignent tous le même concept de femme.</p>	<p>Un concept n'est pas non plus une image mentale.</p> <p>Par exemple, l'image d'une femme particulière ne correspond pas au concept de femme.</p> <p>En effet, l'image n'est qu'une représentation visuelle parmi d'autres du concept, qui est, quant à lui, plus général.</p>

Notions importantes relatives au concept

On appréhende le concept selon deux aspects : la compréhension et l'extension. On tient aussi compte de la relation qui existe entre ces aspects.

- La **compréhension du concept** désigne l'ensemble des caractéristiques essentielles qui appartiennent à un concept. La compréhension nous donne la signification du concept et est donnée par sa définition.

Exemple 1 : Le concept de « fleur » a pour compréhension les caractéristiques essentielles suivantes :

- organe des plantes supérieures
- composé de pièces protectrices
- entoure les organes reproducteurs de la plante

Exemple 2 : Le concept de « vertu » a pour compréhension les caractéristiques essentielles suivantes :

- disposition de l'être humain
- porte l'être humain à faire le bien et à éviter le mal

- L'**extension du concept** désigne les objets ou les concepts qui sont désignés (ou dénotés) par ce concept ou par les concepts plus particuliers qu'il englobe. L'extension d'un concept peut comprendre différents niveaux d'abstraction. En effet, un concept qui a dans son extension uniquement des objets dans la réalité sera considéré comme un concept de premier niveau d'abstraction et un autre concept qui a dans son extension ce concept sera considéré comme un concept de deuxième niveau d'abstraction.

Exemple 1 : Le concept de « fleur » a pour extension les objets suivants : la pivoine, la rose, le muguet, etc.

Exemple 2 : Le concept de « vertu » a pour extension les concepts suivants le courage, la justice, l'honnêteté, etc.

Il existe une relation entre compréhension et extension qui se définit ainsi : plus la compréhension d'un concept est grande (plus le concept possède de caractéristiques essentielles), plus son extension est petite (moins le concept désigne d'objets ou de concepts plus particuliers). À l'inverse, plus la compréhension d'un concept est petite, plus son extension est grande.

Exemple : Le concept de « fleur » a une compréhension plus petite que celle de la pivoine, donc son extension est plus grande.

2.2.1 Les relations entre les concepts

Il existe quatre types de relation entre les concepts qui nous aident à mieux comprendre comment définir un concept.

- 1- **Relation d'identité :** deux concepts sont identiques s'ils ont exactement la même extension. On dira que les deux s'englobent mutuellement.
- 2- **Relation d'inclusion :** un concept est inclus dans un autre concept lorsqu'il fait partie de son extension. Attention, l'inverse est faux, on ne peut pas dire qu'un concept qui est dans l'extension d'un autre concept inclut ce concept.
- 3- **Relation d'exclusion :** il y a exclusion lorsque l'extension d'un concept est complètement distincte de l'extension d'un autre concept.
- 4- **Relation d'intersection :** il y a intersection lorsqu'une partie de l'extension d'un concept est également dans l'extension d'un autre concept.

Exemple 1 : Le concept de « contenant » est dit identique au concept de « récipient ».

Exemple 2 : Le concept de « courage » est inclus dans le concept de « vertu ».

Exemple 3 : Le concept de « courage » est exclu du concept de « justice ».

Exemple 4 : Le concept de « égalité » est dans l'intersection du concept de « droit politique » et du concept de « droit naturel ».

2.3 Définition

La définition d'un concept est un énoncé qui exprime les caractéristiques communes constitutives d'une réalité. Une bonne définition est appelée **définition essentielle**, car elle fournit les caractéristiques essentielles (et non pas accidentelles) d'un concept, c'est-à-dire les propriétés sans lesquelles les choses désignées par ce concept ne seraient pas ce qu'elles sont.

2.3.1 Les parties d'une définition adéquate

La définition essentielle est constituée de deux parties : le genre (qui est une relation d'inclusion avec le concept à définir) et la différence spécifique (qui est constituée par des relations d'exclusion avec le concept à définir).

- Le **genre** est l'ensemble immédiatement plus général que le concept à définir. Il englobe la classe d'objets désignés par le concept et d'autres objets avec lesquels le concept partage certaines caractéristiques essentielles.
- La **différence spécifique** distingue les objets désignés par le concept des autres objets englobés par le genre. Dans cette partie, il s'agit de distinguer le concept à définir de tous les autres concepts qui font partie du même genre.

Exemple 1 : Le vin est une boisson fermentée (*genre*) obtenue à partir de raisins (*différence spécifique*).
Exemple 2 : L'être humain, selon Aristote, est un animal (*genre*) rationnel (*différence spécifique*).

Adéquation : Une définition qu'on appelle adéquate doit avoir des caractéristiques correspondant parfaitement à l'objet défini et *rien qu'à celui-là*. Autrement dit, la différence spécifique donnée dans la définition doit permettre d'identifier seulement l'objet défini, sans confusion possible avec d'autres espèces du même genre. Ainsi, l'adéquation signifie qu'on peut substituer le concept défini par sa définition sans en changer la signification. On dira alors que les deux sont interchangeables.

Exemple : La définition du vin, qui a pour genre « boisson fermentée », doit comporter la différence spécifique « qui est obtenue à partir de raisins » permettant de ne pas le confondre avec d'autres boissons fermentées. Une définition sera adéquate si, dans l'énoncé « donne-moi du vin », on peut substituer le concept de vin par sa définition sans changer la signification de l'énoncé. On aura alors : « donne-moi une boisson fermentée (*genre*) obtenue à partir de raisins (*différence spécifique*). »

Les dictionnaires linguistiques (par exemple *Le Robert*) et les encyclopédies (par exemple le *Larousse*) constituent des outils précieux pour nous aider à saisir les deux parties d'une définition.

2.3.2 Autres types de définition

- **Étymologique** : elle consiste à donner l'origine linguistique du mot à définir. Dans le cadre d'une dissertation, ce type de définition peut être utile pour aider le lecteur à mieux comprendre un concept, mais elle est insuffisante en ne donnant pas le genre ou la différence spécifique. En conséquence, elle doit être complétée par la définition essentielle.

Exemple : L'âme a pour origine le latin « anima », *souffle*.

- **Lexicale ou nominale** : C'est généralement la définition tirée d'un dictionnaire, un ouvrage constituant notre convention linguistique commune (portant, pour nous, sur les usages de la langue française). En effet, le dictionnaire fournit des définitions usuelles. Si on y trouve plusieurs définitions pour un même concept, il faut alors choisir celle qui convient, selon le sens recherché et le contexte.
- **Stipulative** : Ce type de définition est utilisé lorsque le concept a un sens tout spécial dans un contexte clairement circonscrit. On la retrouve fréquemment dans les domaines spécialisés. La définition stipulative comporte un genre et une différence spécifique.

Exemples :

Un **échec**, dans le cadre du cours de pilotage de cette école, est un résultat (*genre*) de moins de 80 % à une évaluation (*différence spécifique*).

Est considérée comme **majeure**, dans le cadre de la loi ontarienne, toute personne (*genre*) de 19 ans ou plus (*différence spécifique*).

2.3.3 Définitions inadéquates ou erreurs de définition

Voici les principaux types de définitions inadéquates.

- **Accidentelle ou arbitraire** : les attributs de la définition ne sont pas essentiels. **Exemple** : Une fleur est un organe des plantes sur lequel se posent parfois des abeilles. (vs définition pertinente)
- **Circulaire** : la définition reprend dans son énoncé le concept (ou un dérivé) qu'il s'agit justement de définir. **Exemple** : La lumière est un mouvement luminaire de rayons composés de corps lumineux. (vs définition directe)
- **Négative** : la négation est employée pour dire ce que le concept n'est pas au lieu de dire ce qu'il est. **Exemple** : La liberté civile est l'état d'une personne qui n'a pas les mains menottées ou qui n'est pas emprisonnée. (vs définition positive)
- **Subjective** : la définition évoque des sentiments ou croyances personnelles, donc des éléments qui ne se rapportent pas à des caractères appartenant objectivement à la chose définie. **Exemple** : Le capitalisme est un système économique pourri. (vs définition objective)
- **Trop large** : La définition englobe plus d'éléments que ceux qui doivent être contenus dans le concept. **Exemple** : Une pivoine est une sorte de fleurs. (vs définition suffisante)
- **Trop restrictive** : la définition est trop spécifique, trop précise. Elle exclut des éléments qui font partie du concept. **Exemple** : Un chien est un mammifère canidé au poil frisé et noir. (vs définition nécessaire)

- **La définition démonstrative ou par l'exemple** : la définition ne donne qu'un membre de l'extension du concept. **Exemple** : Un chien, c'est comme Fido. (vs définition nécessaire et pertinente)

À noter, certaines définitions peuvent contenir **plusieurs types d'erreurs**. Par exemple, « un chien est un mammifère canidé effrayant (subjectif) et au poil frisé (trop restrictif) ».

2.4 Proposition et jugement

Proposition : La proposition désigne tout énoncé, en tant qu'élément d'un raisonnement, dont la structure est prédicative et qui est déterminé comme étant **vrai ou faux**.

Attention, les phrases interrogatives (*m'aimes-tu?*) ou impératives (*sois plus gentil!*) ne sont pas des propositions, car elles ne sont ni vraies ni fausses.

La structure prédicative comporte les éléments logiques suivants: sujet, copule, prédicat. On définit ces concepts en ces termes :

- **Sujet** : La chose faisant l'objet d'une affirmation ou d'une négation.
- **Prédicat** : La propriété qu'on attribue au sujet.
- **Copule** : Verbe exprimant le lien logique qui unit le sujet au prédicat. Il est généralement exprimé par un verbe d'état, souvent le verbe être.

Exemple : Pierre marche vers l'école.

Analyse de la structure logique : Pierre (*sujet*) est (*copule*) marchant vers l'école (*prédicat*).

2.4.1 Types de jugement

Jugement : le jugement désigne toute proposition déterminée par son contenu.

Il existe deux grandes catégories de jugement : les jugements de fait et les jugements de valeur.

■ Jugement de fait

Définition : Aussi appelé jugement de réalité ou descriptif, le jugement de fait est une proposition établissant un constat sur un fait observable, un événement ou un témoignage.

Ce type de jugement a pour but de *décrire la réalité*. On désigne ce qui est donné comme l'ensemble des réalités qui se présentent à nous. Cette catégorie de jugements exprime un contenu décrivant un état de choses donné.

Il existe trois types de jugements de fait :

- **Jugement empirique** : Type de jugement de fait pour lequel l' « état de choses donné » qu'il décrit correspond à une **réalité observable** (ou potentiellement observable) dans le monde. Ce jugement est dit **objectif**, car il se rapporte à une réalité extérieure à celui qui l'émet.

La majorité des **jugements scientifiques** sont des jugements empiriques. En ce sens, l'établissement de la vérité ou de la fausseté de ce type de jugement se fait par **l'expérimentation empirique**.

Exemple 1 : Le diamant est un minéral composé de carbone.

Exemple 2 : L'Indonésie est le pays comportant le plus grand nombre de musulmans au monde.

- **Jugement analytique** : Type de jugement de fait pour lequel l' « état de choses donné » correspond à une réalité d'ordre strictement logique ou mathématique. Comme dans le cas du jugement empirique, ce type de jugement est **objectif**, car il se rapporte à une réalité indépendante de l'émetteur du jugement.

On établit la vérité ou la fausseté d'un jugement analytique par l'analyse conceptuelle et la démonstration mathématique (sans que l'expérimentation empirique ne soit nécessaire).

Exemple 1 : Le carré de l'hypoténuse d'un triangle rectangle donné est égal à la somme du carré des deux autres côtés. (Théorème de Pythagore)

Exemple 2 : Il est impossible qu'un même attribut appartienne et n'appartienne pas en même temps et sous le même rapport à une même chose. (Aristote, *Métaphysique*)

- **Jugement de préférence (ou de goût)** : Type de jugement de fait pour lequel l' « état de choses donné » correspond à une réalité vécue par le sujet (sur le mode de l'aversion ou de l'approbation).

Ce jugement est **subjectif** au sens où il sert à exprimer son propre point de vue sans prétention universelle.

Exemple 1 : Mon séjour en Italie fut fort agréable.

Exemple 2 : Cette crème de brocolis est infecte!

■ Jugement de valeur

Définition : On appelle jugement de valeur une proposition **priviliégiant une ou plusieurs valeurs** par rapport à d'autres pour donner **un sens** à la réalité. Bien qu'il exprime un point de vue particulier, il a une **portée universelle** : on pense qu'en suivant notre cheminement de pensée, tous devraient être d'accord avec nous, contrairement au jugement de goût, qui est strictement subjectif. La vérité ou la fausseté de ce type de jugement s'établit à l'aide **d'une argumentation rationnelle**.

Exemple 1 : La guerre est une pratique illégitime, peu importe sa justification.

Exemple 2 : L'histoire est une discipline essentielle à la formation des futurs citoyens.

Exemple 3 : *Hamlet*, de Shakespeare, est un chef-d'œuvre de par l'inventivité de la langue utilisée, sa trame narrative dramatique et la profondeur de ses réflexions philosophiques.

■ Jugement de prescription

Type de jugement qui **incite à poser une action**. Aussi appelé jugement normatif, il peut prendre diverses formes : un ordre, une recommandation, un commandement, un interdit, un conseil, etc.

Exemple 1 : Il faut toujours tourner sa langue sept fois avant de parler.

Exemple 2 : Les joueurs de hockey qui ont un comportement violent sur la glace devraient être punis plus sévèrement.

Exemple 3 : Il faut fermer la porte.

Il importe de distinguer le jugement de prescription de l'ordre donné selon le mode impératif. Par exemple, « Tais-toi ! » n'est pas un jugement de prescription. En fait, ce n'est pas un jugement du tout, car il n'est pas susceptible d'être vrai ou faux.

2.5 Les types de raisonnement⁹

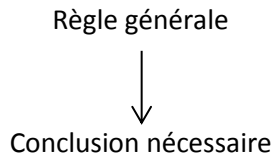
Définition : Un raisonnement est une suite de jugements qui s'enchaînent pour mener à une conclusion. On en dénombre trois : le raisonnement par déduction, par induction et par analogie.

- **Raisonnement par déduction** : Type de raisonnement qui consiste à appliquer une règle générale à un jugement ou à un ensemble de jugements pour en tirer une conclusion. Par ailleurs, le **sylogisme** est une sorte de raisonnement par déduction formé de deux propositions, appelées prémisses, à partir desquelles on tire une conclusion dite nécessaire.

Exemple : Tous les pays ont leur drapeau. Or, Haïti est un pays. Donc, Haïti a un drapeau. (*sylogisme*)

⁹ Les définitions sont en partie tirées du programme d'Éthique et culture religieuse.

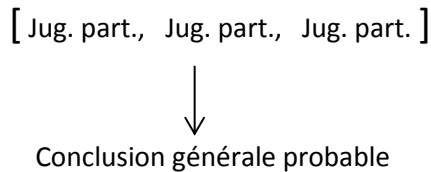
Schéma de la déduction :



- **Raisonnement par induction** : Type de raisonnement qui consiste à tirer de plusieurs jugements particuliers ayant des caractéristiques communes une règle générale s’appliquant à l’ensemble des jugements du même type. La conclusion est dite probable.

Exemple : Nous avons pu observer à de multiples reprises que les hommes perdaient leurs cheveux en vieillissant. En conséquence, la perte de cheveux est le résultat du processus naturel du vieillissement chez les hommes.

Schéma de l’induction :



- **Raisonnement par analogie** : Type de raisonnement basé sur la ressemblance établie entre des choses ou des personnes dans le but de tirer une conclusion. Le raisonnement par analogie est à distinguer du jugement dans lequel on ne soulignerait qu’une ressemblance entre deux choses (A ressemble à B). En effet, l’analogie implique un *rapport de ressemblance* entre plusieurs réalités (A est à B ce que C est à D).

Schéma de l’analogie :

A ≈ B
C ≈ D
Etc.

Exemple : Lorsqu’une personne veut savoir comment rendre la santé à son corps, elle demande conseil à l’entraîneur ou au médecin, et non au premier venu. De même, un homme voulant savoir comment rendre son âme en santé doit demander à l’expert, c’est-à-dire au savant, et non à la multitude.
(Argument tiré du *Criton* de Platon)

Troisième partie : Éléments de logique classique

Définition : la logique est l'étude du raisonnement et des liens de cohérence dans le discours. Elle étudie la forme du raisonnement et non son contenu. En ce sens, on dit que la logique examine les raisonnements valides indépendamment de la véracité de leur contenu.

Attention !

Il faut distinguer la vérité d'un énoncé de la validité des liens logiques entre les énoncés. La **vérité est la propriété** d'un énoncé d'être conforme à la réalité. La **validité est la propriété** d'un raisonnement d'être cohérent, en respectant la forme et la structure des liens logiques. Ainsi, un énoncé vrai est toujours logique. Cependant, un raisonnement valide ne comporte pas toujours des énoncés vrais (par exemple, « Tous ce qui vole est un oiseau. Or, un avion vole. Donc, un avion est un oiseau. »)

3.1 Forme de la proposition

Toute proposition ou énoncé est susceptible d'être déterminée comme étant **vraie ou fausse** et comporte la structure logique suivante : sujet, copule, prédicat.

Par exemple : tous les êtres humains (sujet) sont (copule) égaux à la naissance (prédicat).

Les caractéristiques des propositions

Les propositions peuvent être caractérisées en fonction de la qualité et de la quantité du sujet.

- **Quantité :** La proposition peut être soit universelle, particulière ou singulière.
 - **Universelle :** le sujet y est considéré dans la totalité de son extension.

Par exemple : tous (marqueur universel) les êtres humains sont égaux.
 - **Particulière :** le sujet y est considéré dans une portion indéterminée de son extension.

Par exemple : quelques (marqueur particulier) êtres humains sont égaux.
 - **Singulière :** le sujet désigne un seul individu. Dans la mesure où le sujet y est pris dans la totalité de son extension, certains considèrent le singulier comme un type d'universel.

Par exemple : Je (marqueur singulier) suis égal à ...

- **Qualité** : La proposition peut être soit affirmative soit négative.
 - **Affirmative** : on affirme qu'il existe une relation entre le sujet et le prédicat (ce qui est dit du sujet). Autrement dit, le prédicat convient au sujet.

Par exemple : Tous (marqueur universel) les êtres humains sont égaux.

- **Négative** : on nie l'existence d'une relation entre le sujet et le prédicat. Autrement dit, le prédicat ne convient pas au sujet.

Par exemple : Tous (marqueur universel) les êtres humains **ne** sont **pas** égaux.

Règle concernant la quantité et la qualité des propositions : c'est le sujet de la proposition qui détermine l'ensemble de la quantité de la proposition elle-même. Attention, le sujet ne détermine pas la quantité pour le prédicat, mais pour l'ensemble de la proposition.

Proposition	Exemples
Universelle affirmative	<ul style="list-style-type: none"> – Tous les Finlandais sont des êtres humains. – La totalité des étudiants a voté en faveur d'un boycottage des cours. – Mes trois filles sont adolescentes.
Universelle négative	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun perroquet ne vit en Antarctique. – Pas un seul étudiant n'a remis son devoir en retard. – Nul félin n'est herbivore. – Les philosophes médiévaux ne sont pas assez étudiés¹⁰.
Particulière affirmative	<ul style="list-style-type: none"> – Certains êtres humains sont africains. – Quelques personnes présentes ici sont mes amis. – Au moins une étoile apparaîtra dans le ciel ce soir.
Particulière négative	<ul style="list-style-type: none"> – Certaines femmes ne sont pas asiatiques. – Certains étudiants du Cégep ne sont pas majeurs.
Singulier affirmatif	<ul style="list-style-type: none"> – Zeus est souvent en colère contre les mortels. – Le mois de juillet a été nommé ainsi en l'honneur de Jules César.
Singulier négatif	<ul style="list-style-type: none"> – Cette flèche n'atteindra jamais sa cible. – Diogène le cynique n'avait pas de belles manières.

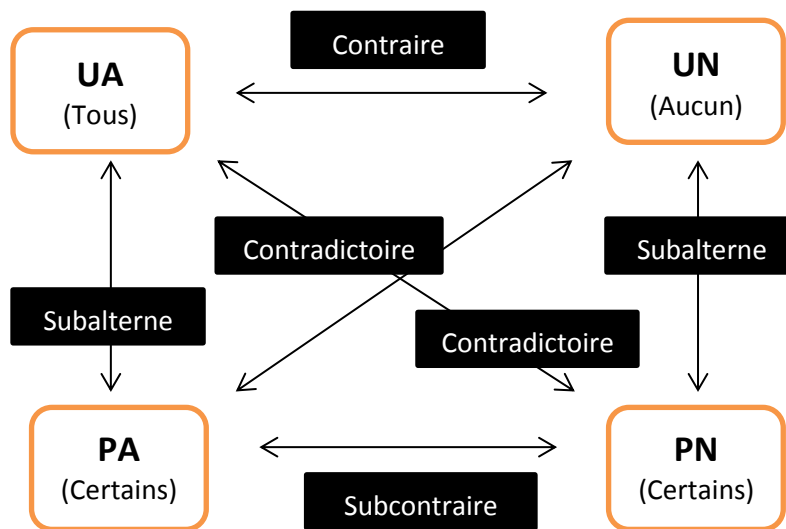
¹⁰ Si le sujet (ici, les « philosophes médiévaux ») désigne une portion déterminée de l'extension d'un concept (« les philosophes ») au point de constituer en lui-même un concept distinct pris dans la totalité de son extension, le jugement est alors dit universel.

3. 2 Carré logique

Le carré logique est un schéma visuel qui présente sous la forme d'un carré les quatre types principaux de relations entre les propositions.

Schéma

	Affirmatif	Négatif
Universel	UA	UN
Particulier	PA	PN



3. 3 Implication logique

La vérité ou la fausseté d'un énoncé peut impliquer logiquement la vérité ou la fausseté d'un autre énoncé sans qu'on doive avoir recours à d'autres informations.

Qu'implique la vérité ou la fausseté des énoncés... si UA est vrai donc pour UN ? Pour PA ? Et pour PN?

Vérité

→ Si un énoncé universel affirmatif est vrai ceci implique que :

PA est vrai	
UA = vrai	alors UN est faux
PN est faux	

→ Si un énoncé universel négatif est vrai ceci implique que :

PA est faux	
UN = vrai	alors UA est faux
PN est vrai	

→ Si un énoncé particulier affirmatif est vrai ceci implique que :

UN est faux	
PA = vrai	alors UA est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)
PN est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)	

→ Si un énoncé particulier négatif est vrai ceci implique que :

UN est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)	
PN = vrai	alors UA est faux
PA est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)	

Fausseté

→ Si un énoncé universel affirmatif est faux ceci implique que :

	PA est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)
UA = faux alors	UN est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)
	PN est vrai

→ Si un énoncé universel négatif est faux ceci implique que :

	PA est vrai
UN= faux alors	UA est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)
	PN est ?? (il est impossible de conclure quoi que ce soit)

→ Si un énoncé particulier affirmatif est faux ceci implique que :

	UN est vrai
PA = faux alors	UA est faux
	PN est vrai

→ Si un énoncé particulier négatif est faux ceci implique que :

	UN est faux
PN = faux alors	UA est vrai
	PA est vrai

3.4 Conversion des énoncés

Une conversion des énoncés consiste simplement à inverser le prédicat et le sujet pour former un nouvel énoncé. Il faut rendre le sujet prédicat et le prédicat sujet.

Exemple : *Aucun être humain (sujet) n'est parfait (prédicat) se convertit par Aucun être parfait (sujet) n'est un être humain (prédicat).*

Règles de conversion :

- L'énoncé converti doit avoir la même signification que l'énoncé de départ;
- Les énoncés doivent conserver la même qualité (affirmative ou négative);
- Les termes de l'énoncé converti doivent conserver les mêmes quantités (universel ou particulier) que les termes de l'énoncé de départ;

Exemple : Certaines choses de la réalité (particulier) sont composées de matière (particulier) est converti par Certains composés de matière (particulier) sont des choses dans la réalité (particulier).

- On peut, cependant, convertir un terme de l'énoncé universel en terme particulier, mais la signification n'est plus tout à fait la même ;

Exemple : Tous les êtres humains (universel) sont égaux (particuliers) est converti par Certains êtres égaux (particulier) sont des êtres humains (particulier).

- On ne peut pas convertir un terme de l'énoncé particulier en terme universel (logiquement, on ne peut passer du particulier à l'universel).

Exemple : Certains êtres humains (particulier) ne sont pas libres (universel) ne peut être converti par Certains êtres libres (particulier) ne sont pas des êtres humains (universel).

3.5 La structure et les règles du syllogisme

Un syllogisme est un raisonnement déductif par lequel à partir de deux énoncés liés ensemble par une idée commune on conclut à un troisième énoncé.

Exemple :

Tous les hommes sont mortels

Socrate est un homme

Donc Socrate est mortel.

3.5.1 Composition du syllogisme

- Le premier énoncé se nomme la **Majeure** (tous les hommes sont mortels).
- Le second énoncé se nomme la **Mineure** (Socrate est un homme).
- L'idée qui relie la **Majeure** et la **Mineure** se nomme le **Moyen terme** (être un homme).

- Le **Grand terme** est le sujet de la conclusion et le **Petit terme** est le prédicat de la conclusion.
- Le dernier énoncé de l'argumentation, qu'on prétend démontrer et qui suit logiquement la **Majeure** et la **Mineure**, se nomme la **Conclusion** (Socrate est mortel).

3.5.2 Structure des propositions

Le prédicat d'un énoncé affirmatif (qu'il soit UA ou PA) est toujours particulier, alors que le prédicat d'un énoncé négatif (qu'il soit UN ou PN) est toujours universel. La quantité du prédicat dépend uniquement de la qualité de l'énoncé.

Le tableau suivant présente la quantité du prédicat pour les différentes propositions :

Propositions	Sujet	Prédicat
UA	Universel	<i>Particulier</i>
UN	Universel	<i>Universel</i>
PA	Particulier	<i>Particulier</i>
PN	Particulier	<i>Universel</i>

3.5.3 Les règles de l'inférence logique pour les syllogismes

À partir de la structure des propositions vue en 3.5.2, nous pouvons appliquer les règles d'inférence logique suivantes.

Notez que pour évaluer si le terme sujet ou le terme prédicat est universel ou particulier, vous devez tout d'abord déterminer la quantité et la qualité de la proposition (UA, UN, PA, PN) dans lequel il apparaît et, ensuite, vous référer au de la section 3.5.2.

Règle 1

Si la majeure est négative et que la mineure est négative, aucune conclusion n'est possible.

Exemple : *Aucun être humain n'est libre*
 Aucun être libre n'est heureux

On ne peut conclure qu'aucun être humain n'est heureux.

Règle 2

Le moyen terme ne peut pas être un particulier dans la majeure et dans la mineure (il doit être au moins une fois universel).

Exemple : *Les êtres humains sont libres* (note : « libre » est ici un prédicat particulier car l'énoncé est affirmatif)
 Certains êtres libres sont heureux

On ne peut conclure que les êtres humains sont heureux.

Règle 3

Lorsque la majeure est affirmative et que la mineure est affirmative, la conclusion ne peut être négative.

Exemple : *Les êtres humains sont libres*
 Certains êtres libres sont heureux.

On ne peut conclure que les êtres humains ne sont pas heureux.

Règle 4

Lorsque la majeure ou la mineure est négative, la conclusion sera toujours négative.

Le sujet de la conclusion ne peut pas avoir plus d'extension que dans la majeure ou la mineure (on ne peut pas passer du particulier à l'universel).

Exemple : *Les êtres libres sont heureux*
 Certains êtres humains sont libres

On ne peut conclure que les êtres humains sont heureux.

Règle 5

Le prédicat de la conclusion ne peut pas avoir plus d'extension que dans la majeure ou la mineure (on ne peut pas passer du particulier à l'universel).

Exemple : *Les êtres humains ne sont pas libres*
 Les êtres libres sont heureux

On ne peut conclure que les êtres humains ne sont pas heureux.

Règle 6

Le sujet de la conclusion ne peut pas avoir plus d'extension que dans la majeure ou la mineure (on ne peut pas passer du particulier à l'universel).

Exemple : *Les êtres libres sont heureux*
 Certains êtres humains sont libres

On ne peut conclure que les êtres humains sont heureux.

Règle 7

Le moyen terme ne peut jamais apparaître dans la conclusion.

Exemple : *Les êtres libres sont heureux*
 Certains êtres humains sont libres

On ne peut conclure que les êtres heureux sont libres.

Règle 8

On ne peut rien conclure si la majeure et la mineure sont deux énoncés particuliers.

Exemple : *Certains êtres humains sont heureux*
 Certains êtres heureux sont libres

On ne peut conclure que certains êtres humains sont libres.

3.6 Les règles de l'implication logique (le *modus tollens*, le *modus ponens*, l'équivalence, les syllogismes disjonctifs et les syllogismes conjonctifs)

L'implication logique est une relation entre une *condition* et une *conséquence* (*si p, alors q*). Cette forme de relation sert à exprimer ce qu'on appelle la *contrafactualité*, c'est-à-dire tout ce qui concerne la réalisation conditionnelle d'événements (ex. : «s'il vente, alors je mets les voiles»).

Implication affirmative : si P est donné alors Q l'est aussi : $P \rightarrow Q$

Par exemple : Si les êtres humains ont des droits fondamentaux (P) alors ils sont libres (Q).

Implication négative : si P est donné alors Q ne l'est pas nécessairement : $P \rightarrow \neg Q$

Par exemple : Si les êtres humains ont des droits fondamentaux (P) alors ils ne sont pas soumis à un tyran ($\neg Q$).

3.6.1 Modus ponens

Le *modus ponens* consiste à déduire un «conséquent» à partir de l’affirmation de la condition (appelée «antécédent»).

$$\begin{array}{l} P \rightarrow Q \\ P \\ \hline Q \end{array}$$

Exemple : *S’il pleut, alors j’apporte mon parapluie. Or, il pleut. Donc, j’apporte mon parapluie.*

3.6.2 Modus tollens

Le *modus tollens* consiste à déduire la négation de la condition (appelée «antécédent») à partir de la négation du conséquent.

$$\begin{array}{l} P \rightarrow Q \\ \neg Q \\ \hline \neg P \end{array}$$

Exemple : *S’il pleut, alors j’apporte mon parapluie. Or, je n’apporte pas mon parapluie. Donc, il ne pleut pas.*

3.6.3 Équivalence

L’équivalence est une relation entre deux énoncés quand ils ont même valeur logique. Il est possible de déduire Q à partir de P et de déduire P à partir de Q. Ainsi, P est donné si et seulement si Q l’est aussi et les deux auront la même valeur de vérité.

$$P \leftrightarrow Q$$

3.6.4 La conjonction logique

La conjonction logique est une relation entre deux énoncés qui représentent le fait que le deux sont présents simultanément et qui sont reliés par le connecteur logique «et». On dit alors que P et Q.

$$P \wedge Q$$

Table de vérité de la conjonction logique

P	Q	P ∧ Q
vrai	vrai	vrai
vrai	faux	faux
faux	vrai	faux
faux	faux	faux

3.6.5 La disjonction logique

La disjonction logique est une relation entre deux énoncés qui représente le fait que parmi les deux, un au moins est vrai. La disjonction de deux énoncés P et Q est vraie quand l'une des propositions est vraie, et est fausse quand les deux sont simultanément fausses. Les énoncés sont reliés par le connecteur logique «ou». On dit alors que P ou Q .

$P \vee Q$

Table de vérité de la disjonction logique

P	Q	$P \vee Q$
vrai	vrai	vrai
vrai	faux	vrai
faux	vrai	vrai
faux	faux	faux

Quatrième partie : Éléments de logique argumentative

Définition : l'argumentation est une présentation d'idées et de propositions logiquement reliées afin de justifier un point de vue. Une argumentation a pour but de présenter les motifs d'une opinion, de convaincre les autres du bien-fondé de son point de vue à l'aide d'un ou plusieurs arguments. Argumenter, c'est chercher de bonne foi ce qui est vrai et convaincre de ce qui est préférable par la réflexion, le dialogue ou la confrontation des idées avec autrui.

L'analyse d'un texte argumentatif consiste à identifier les éléments de la structure d'une argumentation dans un texte et montrer les liens logiques entre ces éléments.

L'argumentation se distingue ainsi de l'explication, de la description et de l'exemple¹¹.

- **Explication** : développement destiné à faire connaître ou à faire comprendre le sens d'une idée ou d'un argument. L'explication peut aussi être un raisonnement visant à identifier le principe ou la cause d'un phénomène.
- **Description** : énumération de caractéristiques propres à une situation ou à une idée. La description doit permettre la représentation la plus complète possible de ce qu'on veut expliquer aux lecteurs.
- **Exemple** : illustration concrète d'un propos ou d'un argument souvent abstrait afin d'en expliciter le sens.

4.1 Éléments constitutifs de l'argumentation dans le cours Philosophie et rationalité (PHI-101)

Six éléments principaux distinguent une argumentation telle que demandée dans le premier cours de philosophie :

- Le thème
- la question et sa problématique (ou problématisation)
- la thèse
- les arguments
- les objections
- les réponses aux objections (la réfutation ou la concession), s'il y a lieu.

L'ensemble des arguments, des objections et de leurs réponses (sans le thème, la problématique et la thèse) s'appelle **l'argumentaire**.

¹¹ Les définitions de ces trois concepts sont partiellement tirées du programme d'ÉCR.

Lorsqu'on fait une analyse d'un texte afin d'identifier sa structure argumentative, on le questionne de la façon suivante :

- Quel est le thème abordé (le sujet)?
- Quel est le problème principal (la question)?
- Quelle est la thèse défendue par l'auteur (réponse au problème principal)?
- Quels sont les arguments soutenant la thèse?
- Quelles sont les objections soulevées par l'auteur à sa propre thèse ou à ses arguments (s'il y a lieu)?
- Que répond l'auteur à ces objections (s'il y a lieu)?

4.2 Thème, question et sa problématique

Définition : le thème d'une argumentation est simplement le sujet sur lequel elle porte. Le thème sert à assurer les liens logiques entre les autres éléments de l'argumentation. Par exemple, si on a comme thème la liberté, la question, la thèse et les arguments devront porter sur la liberté.

La problématique, aussi appelée problématisation, sert à clarifier un problème à résoudre pour mieux le comprendre ou lui donner un sens. Elle consiste à présenter le problème (la question de dissertation), à préciser le sens des concepts importants qui y sont liés et à donner de l'information pour expliquer le contexte de la question et les enjeux qu'elle présente. Il faut éviter de répondre à la question dans la problématique, laquelle sert à dégager un fil conducteur pour mieux comprendre la complexité de la question.

La problématique comprend les quatre éléments suivants : le problème, les contextes, la définition des concepts de la question et l'enjeu.

- **Le problème (ou la question) :** C'est la question principale à laquelle un auteur veut répondre. Cette question demande à être résolue dans un contexte argumentatif. **Exemple :** Le bonheur réside-t-il dans les activités de la raison?
- **Le contexte :** Le contexte peut être historique ou intellectuel.
 - **Contexte historique :** Il s'agit des circonstances, situations ou événements ayant fait émerger la question principale. Le contexte historique nous aide à comprendre pourquoi cette question a été soulevée à un moment donné de l'histoire.
 - **Contexte intellectuel :** On expose des débats d'idées ou des points de vue philosophiques qui ont mené à l'émergence de la question.

Exemple :

Posons la question suivante : *le bonheur réside-t-il dans l'activité de la raison?*

Contexte intellectuel : Il s'agit d'une question que se sont posée bon nombre de philosophes de l'Antiquité. En effet, un problème fondamental pour les Grecs est celui du but (*telos*) ultime à rechercher pour être heureux. Certains philosophes diront que ce but est trouvé dans les activités sérieuses, celles qui font de nous des êtres humains à part entière. Ces activités sont donc celles de la raison, en particulier la philosophie et la politique. D'autres s'opposeront à cette conception en disant plutôt que la fin de la vie humaine est le plaisir (*hèdonè*). On les appelle « hédonistes ».

- **La définition des concepts importants :**

- La définition des concepts importants de la question doit faciliter la compréhension de celle-ci. Pour en savoir plus sur les critères d'une bonne définition, voir la section 2.3.

- **L'enjeu :** l'enjeu est souvent présenté par l'expression « ce qu'on perd ou ce qu'on gagne ». L'enjeu contient ainsi deux éléments. L'enjeu peut être exprimé soit par des sous-questions ou encore par des présupposés ou conséquences. Il faut veiller à ne pas confondre l'enjeu avec le sujet divisé.

- Ce peut être des **sous-questions** à la question principale. Ce sont des obstacles qu'il faudra franchir au fil de l'argumentation pour répondre à la question principale. **Forme :** « Pour répondre à la question principale, il faudra se demander si... »

Exemple d'enjeu par sous-questions :

Admettons la question suivante : *doit-on interdire l'avortement?*

Enjeu : Pour répondre à cette question, il faudra se demander s'il faut privilégier le droit de la mère à disposer de son propre corps **ou** plutôt le respect de la vie du fœtus. Il importera à cette fin de déterminer si le fœtus est une personne et, à ce titre, a les mêmes droits que tous les êtres humains.

Il peut s'agir aussi des **conséquences ou des présupposés** pour chacune des réponses possibles à la question. **Forme :** « Si on répond oui à la question principale, alors... Si on répond non, alors... »

Exemple d'enjeu par présupposés ou conséquences :

Admettons la question suivante : *doit-on interdire l'avortement?*

Enjeu : Si on répond qu'il faut l'interdire, cela *présuppose* que le respect de la vie en devenir est la valeur à privilégier. Si on croit l'inverse, c'est que l'on défend un droit inaliénable pour la mère à disposer de son propre corps.

4.3 Thèse

Définition : la thèse constitue le point de vue défendu par une personne à propos d'une problématique particulière. Dans une argumentation, le but est de convaincre autrui de la validité d'une thèse sur un sujet faisant l'objet de controverse. La thèse correspond, d'une certaine manière, à l'idée principale d'un texte. La thèse est ce qui sera démontré tout au long du texte et, par le fait même, c'est la conclusion de l'argumentation.

La thèse est toujours un jugement, c'est-à-dire un énoncé pouvant être vrai ou faux (pour les jugements, voir la section 2.4). Pour trouver la thèse dans un texte philosophique, on répond à la question : de quoi l'auteur veut nous convaincre par ses propos? Différents marqueurs de relation peuvent servir à introduire la thèse : ainsi, alors, donc, par conséquent, il s'ensuit que, etc.

Exemple de thèse : L'avortement est une pratique acceptable dans certaines conditions.

4.4 Argument, objection et réponse à l'objection

Définition de l'argument : les arguments sont les raisons évoquées pour justifier la thèse. Ces raisons peuvent intégrer des faits, des principes ou des définitions. Un argument peut être constitué d'une seule proposition évidente par elle-même : c'est alors un postulat. Cependant, le plus souvent, l'argument est un raisonnement constitué de plusieurs propositions (les prémisses) et d'une conclusion liées entre elles par des liens logiques.

Un exemple n'est pas un argument, mais il vise à illustrer la signification d'un argument. Différents marqueurs de relation peuvent servir à introduire un argument : parce que, car, étant donné que, puisque, etc. L'exemple ne fait pas partie non plus de l'explication.

4.4.1 Critères d'évaluation des arguments

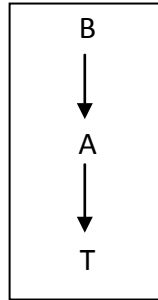
Pour susciter l'adhésion de la personne à convaincre, les arguments doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- **la clarté** (les arguments sont formulés dans un vocabulaire précis et non équivoque)
- **la rationalité** (ils ne contiennent pas de propositions émotives ou de croyances)
- **la cohérence** (les propositions sont unies par des liens logiques valides)
- **la pertinence** (la signification des arguments est liée à la thèse à défendre)
- **la suffisance** (ils donnent à l'argumentation assez d'ampleur pour convaincre et tiennent compte de la complexité de la problématique).

4.4.2 Schémas en arbre

Les schémas en arbre explicitent ces liens logiques entre les propositions (prémises) et la thèse (conclusion). Voici les principales formes que peut prendre un schéma en arbre :

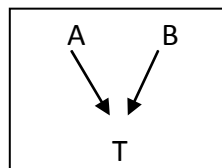
- Une **proposition (ou prémisse) secondaire** (B) appuie une **proposition principale** (A), qui mène à la conclusion, c'est-à-dire la thèse (T). Autrement dit, la conclusion d'un argument sert de prémisse à une nouvelle conclusion :



Exemple 1 : Attribuer les imperfections des hommes aux dieux est absurde (A) étant donné que les dieux sont parfaits par définition (B)! C'est pourquoi les mythes grecs sont absurdes (T).

Exemple 2 : La théorie créationniste ne peut être enseignée au même titre que la théorie évolutionniste (T), parce que la première n'est pas démontrée scientifiquement, au contraire de la seconde (A). En effet, les hypothèses créationnistes s'appuyant sur la Bible sont réfutées par la communauté scientifique, qui a démontré que le monde n'a pu être créé tel qu'il est en 6 jours (B).

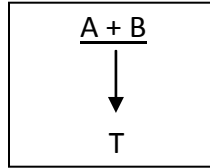
- **Les propositions indépendantes** (A et B) suffisent chacune séparément à soutenir la thèse.



Exemple 1 : L'avortement est une pratique que nous avons eu raison de légaliser (T). Une majorité de Canadiens sont pour le libre choix (A). De toute façon, l'État ne devrait pas avoir le pouvoir de forcer une femme à devenir mère contre sa volonté (B).

Exemple 2 : Le bonheur ne consiste pas à rechercher n'importe quels plaisirs (T). En effet, le plaisir de manger devient nuisible si l'on commet des excès (A). De même, la vengeance est un plaisir de l'âme qui la corrompt (B).

- **Les propositions dépendantes** (A et B) doivent être toutes présentes pour soutenir la thèse. Autrement dit, si l'une des prémisses dépendantes est fausse, l'autre ne peut mener seule à la conclusion.



Exemple : Plusieurs disent que la marijuana n'est pas nocive pour la santé (A) et on ne doit pas interdire les produits qui ne sont pas nocifs (B). C'est pourquoi il ne faut pas interdire la marijuana (T).

4.4.3 Types d'arguments philosophiques¹²

Dans une argumentation philosophique, différents types d'arguments peuvent être formulés :

- **Argument fondé sur un fait empirique, observable. Exemple :** Soutenir que la peine de mort doit être abolie parce qu'il a été démontré qu'elle n'a pas d'impact sur le taux de criminalité.
- **Argument fondé sur une valeur. Exemple :** on soutient que la peine de mort doit être abolie parce la vie doit primer toute autre valeur.
- **Argument fondé sur une théorie. Exemple :** on défend que le plaisir est la source du bonheur en invoquant la théorie hédoniste des épicuriens.
- **Argument fondé sur une définition d'un concept. Exemple :** on affirme que Dieu existe, car il est par définition un être parfait et que ce serait une imperfection que de ne pas exister.

Il ne faut pas oublier de **citer la source** de votre argument, lorsque nécessaire (voir la section 1.7). De plus, il importe de justifier la pertinence de chaque argument en **le rattachant clairement avec la thèse** qu'il soutient.

¹² Inspiré de LÉGARÉ, Ginette et al. *Petit traité d'argumentation en philosophie*, 2^e édition, Anjou, CEC, 2009, p. 87-89.

4.4.4 L'objection (ou contre argument)

L'objection est un argument pouvant prendre l'une ou l'autre des formes suivantes :

- l'objection **contre la thèse** de l'auteur (par exemple, l'objection peut consister en un argument défendant l'antithèse);
- l'objection portant sur **l'invalidité d'un lien logique** entre la thèse et les arguments ou entre les arguments eux-mêmes;
- l'objection contre **la valeur de l'argument** (c'est-à-dire l'acceptabilité, la pertinence) d'un argument.

Dans la rédaction d'un texte philosophique, on peut vous demander de formuler une objection venant d'un philosophe donné ou elle peut être de votre cru. Ainsi, l'objection incite à tenir compte de la complexité du problème traité en nous mettant à la place d'un interlocuteur réel ou imaginaire afin de faire progresser la réflexion. Bien entendu, vous devrez ensuite répondre à l'objection afin de sauver votre thèse, ce qui devrait la rendre encore plus solide ou, à tout le moins, plus nuancée.

Attention à ne pas confondre l'objection avec l'antithèse. L'antithèse n'est pas une objection, mais plutôt l'affirmation d'une position contraire à la thèse défendue.

4.4.5 La réponse à l'objection

La réponse à l'objection peut être de trois types : la réfutation, la concession partielle ou la concession complète de l'objection.

- **La réfutation** : C'est « l'objection à l'objection ». En effet, la réfutation est un argument qui démontre que l'objection est inacceptable. Elle vise à rétablir la validité de l'argumentation initiale et la validité de la thèse elle-même.
- **La concession partielle**: Lorsqu'une objection s'avère partiellement irréfutable, il vous faudra alors nuancer votre thèse initiale ou certains de vos arguments. Voilà en quoi consiste la concession partielle. Pour éviter de vous contredire, vous devez démontrer que, bien qu'une objection ait été concédée à l'adversaire, votre thèse et vos arguments tiennent toujours.
- **La concession complète** : Lorsque l'objection s'avère complètement réfutable, on parle alors de concession complète ou totale de l'objection et il faut rejeter la valeur de la thèse.

Exemple d'argumentaire

Thèse : *La peine de mort est injustifiable.*

Arguments soutenant la thèse :

- 1- Il peut arriver que l'on se trompe en condamnant un accusé pour un crime qu'il n'a pas commis. La peine de mort ne permet pas de réparer les erreurs judiciaires.
- 2- La vie a un caractère sacré : en aucun cas on ne doit tuer autrui.
- 3- En condamnant à mort un meurtrier, l'État commet un crime identique à celui pour lequel il le condamne.

1^{ère} objection (contre la thèse) : En ne faisant qu'emprisonner un meurtrier, il peut s'échapper et récidiver. La peine de mort est donc un moyen certain de garantir la sécurité de la population.

Réponse à l'objection (réfutation) : Alors, ce sont les prisons qu'il faut améliorer! Les criminels n'ont pas à payer de leur vie les frais des systèmes carcéraux connaissant des failles.

2^e objection (contre la thèse) : La peine de mort est justifiable, car elle a un effet dissuasif sur la population : elle incite les criminels potentiels à y penser deux fois avant de commettre un crime grave.

Réponse à l'objection (réfutation) : Il est admis que la peine de mort n'a pas d'effet sur la criminalité, donc l'objection n'est pas recevable (il faudrait citer une *source* appuyant ce *fait*). Ainsi, notre thèse tient toujours et nous pouvons même la soutenir avec un nouvel argument que fournit la réfutation: la peine de mort n'a pas d'effet dissuasif significatif.

3^e objection contre la valeur de l'argument 1 : Admettons qu'un État jouisse d'un système judiciaire infaillible, la peine de mort pourrait alors devenir justifiable.

Réponse à l'objection (concession) : On peut difficilement contrecarrer cette objection. Toutefois, on pourrait ajouter qu'un système judiciaire ne sera jamais infaillible. Ainsi, l'argument 1 est toujours défendable.

4.5 L'argumentation dans le cours L'Être humain (PHI-102)

Dans le second cours de philosophie, la forme de la dissertation finale varie de la forme de la dissertation du 101. En effet, si l'introduction et la conclusion sont sensiblement les mêmes qu'en 101, le développement comporte les parties suivantes :

- a) Il s'agit de présenter et expliquer les deux conceptions philosophiques en montrant comment elles répondent à la question de dissertation. Pour ce faire, on doit définir les concepts pertinents pour chacune des conceptions.
- b) La partie consacrée à la comparaison vise essentiellement à faire ressortir les ressemblances et les différences entre les deux conceptions de l'être humain à propos de la question retenue. Il faut dégager au moins une ressemblance et une différence à partir d'un thème commun. On attend de la part de l'étudiant qu'il soit en mesure de donner les raisons historiques, conceptuelles et/ou logiques qui expliquent ces ressemblances et différences.
- c) Enfin, sur la base de cette comparaison, vous devrez choisir la conception que vous jugez la plus appropriée pour résoudre la problématique. Il faut défendre sa position à l'aide d'au moins un argument qui soit développé. L'argumentation doit respecter les exigences de la rationalité telles que vues dans le cours PHI-101 (voir la quatrième partie du présent guide). Il s'agit de : **clarté, rationalité, cohérence, pertinence, suffisance**

4.6 L'argumentation en Éthique et politique (GNx)

Dans le dernier cours de philosophie, la forme de la dissertation finale a elle aussi une forme qui lui est propre. En effet, encore ici, l'introduction et la conclusion sont sensiblement les mêmes qu'en 101. Par contre, le développement consiste essentiellement analyser le cas proposé à l'aide de deux conceptions éthiques ou politiques étudiées en classe. À cette fin, il faut :

- 1) présenter *brièvement* les principes et concepts-clés d'une théorie éthique ou politique et l'appliquer à la résolution du problème;
- 2) présenter *brièvement* les principes et concepts-clés d'une autre théorie éthique ou politique et l'appliquer à la résolution du problème;
- 3) élaborer une solution personnelle : vous devez indiquer, à l'aide d'arguments pertinents, pourquoi vous privilégiez une théorie au détriment de l'autre ou encore, pourquoi vous optez pour une troisième voie. À cette fin, il importe de respecter les mêmes **exigences de la rationalité** qu'en 101 et 102 (voir la quatrième partie du présent guide).

Pour bien saisir les exigences de la dissertation comparative, on se réfèrera aux consignes plus précises données par le professeur.

Cinquième partie : les évaluations

5.1 Quelques conseils généraux pour se préparer aux évaluations

Toute évaluation (examen en classe, travail de recherche, etc.) suppose un travail de préparation soutenu fait à la maison. Selon les consignes de vos professeurs, cette démarche implique toujours de :

- **Relire vos notes de cours** pour cibler les connaissances et habiletés qui seront matière à évaluation (demandez-vous : « quelles questions l'enseignant pourrait-il poser? »);
- Approfondir la matière en **lisant en profondeur les textes** à l'étude prescrits par vos professeurs.

Il est parfois utile de compléter ses notes de cours en faisant des lectures complémentaires.

5.2 Critères d'évaluation du département de philosophie

Voici les critères à partir desquels les professeurs de philosophie notent toute évaluation sommative :

- **Clarté et rigueur des explications** : les idées sont exprimées avec limpidité, c'est-à-dire de manière à être comprises par un lecteur non averti.
- **Qualité de la langue** : les idées sont exprimées dans un français correct, en respectant l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et la grammaire. Le choix des termes est approprié.
- **Pertinence des éléments explicatifs** : pour résoudre un problème, l'étudiant cible le sujet et y répond directement, sans s'égarer dans des développements qui ne sont pas rattachés à la question. L'étudiant fait preuve d'une compréhension adéquate des notions et des auteurs étudiés.
- **Cohérence des raisonnements** : l'étudiant organise sa pensée de manière structurée, logique, non contradictoire. Il fait un usage juste des marqueurs de relation.
- **Suffisance des explications** : l'étudiant est capable de traiter un sujet en profondeur, en justifiant de manière suffisante ses arguments, non pas de manière superficielle.
- **Appropriation des notions** : l'étudiant s'approprie les notions vues en classe et reformule la pensée d'un auteur sans recopier ses dires ou les paraphraser.

5.3 Types d'évaluation en philosophie

L'objectif d'une évaluation n'est pas d'exprimer n'importe comment ses opinions personnelles sur les sujets abordés en classe. Les évaluations en philosophie sont l'occasion de réfléchir par soi-même, bien entendu, mais cela de façon cohérente, claire et rigoureuse. Pour ce faire, il faut démontrer une compréhension suffisante des théories philosophiques vues en classe, car elles serviront à appuyer et à remettre en question ses propres idées. Voici quelques précisions sur les principaux types d'évaluation en philosophie.

L'examen composé de questions à développement

Comme pour toute autre évaluation, l'examen à développement exige de **saisir la question** en elle-même avant de pouvoir y répondre. Pour ce faire, il est parfois utile de dresser un schéma des idées contenues dans la question à développement. De plus, il est suggéré de souligner les concepts importants et les marqueurs de relation de la question.

Est-ce possible de comprendre la matière et d'échouer quand même à un examen avec questions à développement? Malheureusement, oui. Dans ce type d'examen, on ne demande pas seulement de comprendre, mais d'expliquer ce qui a été compris. Une bonne explication doit :

- Définir les concepts que vous mentionnez lorsque leur sens n'est pas immédiatement clair;
- Expliquer les principaux éléments théoriques pertinents;
- Expliquer les liens qui unissent les éléments de réponse entre eux et avec la question;
- Bien souvent, mettre en application les éléments pertinents de la théorie pour répondre à la question.

Après avoir terminé la rédaction de votre réponse, il est conseillé de relire **la question** pour s'assurer qu'aucun élément n'a été oublié.

Enfin, afin de se préparer à l'examen, une technique efficace d'étude consiste à tenter de prédire quelles seront les questions susceptibles d'être posées par l'enseignant.

Le contrôle de lecture

Cette évaluation ne vise pas à vérifier la compréhension de toutes les subtilités du texte de l'auteur, mais plutôt si l'étudiant en a fait une lecture attentive en retenant les idées essentielles. Pour se préparer au contrôle de lecture, **il est essentiel de surligner les passages importants** du texte et de **prendre des notes dans la marge** pour se donner des repères. Peu avant le test, il faut **relire** les passages surlignés.

L'examen de logique

Pour ce type d'évaluation, il faut avoir fait consciencieusement tous les exercices indiqués par votre professeur. Il est conseillé de placer une étoile vis-à-vis les problèmes plus difficiles et de les réviser peu avant l'examen. De plus, l'étudiant peut se rendre au CAP pour consulter sa banque d'exercices complémentaires.

Le résumé

Le résumé vise à vérifier la compréhension du contenu d'un texte philosophique et à mobiliser les capacités de synthèse de l'étudiant. Il s'agit donc de reprendre, en peu de mots, **la thèse** et **les éléments argumentatifs** du texte.

Les propos de l'auteur doivent être rapportés de manière **objective**, c'est-à-dire sans exprimer ses propres opinions. Il faut toujours **reformuler le texte dans ses propres mots** et éviter de reproduire intégralement des extraits de texte sans les citer (ce serait alors du **plagiat**, voir les sections 1.6 et 1.7).

L'analyse de texte

Pour réaliser une analyse de texte, l'étudiant doit suivre trois étapes :

- a) Faire une **première lecture** du texte pour en comprendre le sens global.
- b) **Relire le texte et en identifier la structure argumentative du texte.** Les éléments de la structure argumentative sont (voir la partie 3) :
 - le problème (la question principale);
 - la thèse de l'auteur (la réponse de l'auteur à la question);
 - les arguments;
 - les objections et leur réponse.
- c) **Rédiger l'analyse** en tant que telle. Il faut reformuler les propos de l'auteur et présenter la structure argumentative que ce dernier a suivie. À cet effet, un schéma en arbre peut faciliter l'identification des différents arguments et des liens logiques entre eux. Ce type de rédaction ne nécessite généralement pas une introduction, un développement et une conclusion.

Le ton de l'analyse doit être **objectif**, c'est-à-dire descriptif et neutre. Il faut garder en tête qu'on ne présente pas ses propres opinions, mais bien celles de l'auteur. On évitera donc l'utilisation du « je » pour préférer des formules telles que « Dans ce texte, l'auteur a voulu démontrer que... ».

La dissertation

Le rôle d'une dissertation en philosophie est de présenter de façon ordonnée et argumentée une réflexion personnelle à propos d'une question philosophique. C'est l'occasion de démontrer une compréhension approfondie des théories et auteurs étudiés en classe.

Plutôt que de répondre spontanément à la question de dissertation, il est préférable d'emprunter une voie méthodique. Par exemple, **en PHI-101**, les étapes qu'il est suggéré de suivre sont les suivantes :

- a. Faire une **lecture attentive** de l'énoncé de la question et élaborer une problématique;
- b. Déterminer clairement **votre thèse**;
- c. Identifier et formuler **les arguments**. Vous avez ici avantage à construire un schéma en arbre pour vous assurer de la validité des liens logiques entre vos arguments. Certains professeurs peuvent aussi vous demander, à l'étape 3, de formuler des exemples et de trouver des citations pour appuyer vos arguments;
- d. Identifier **les objections et leur réponse**;
- e. Rédiger un **plan de rédaction détaillé**;
- f. Passer à **la rédaction** proprement dite;
- g. Avant de remettre votre texte au professeur, faire une **première révision** en vous attardant au contenu et une **seconde révision** qui portera sur la qualité de la langue.

Dans le cours PHI-101, les arguments doivent être formulés en s'appuyant **sur un texte philosophique** étudié en classe. Vous devez alors démontrer votre capacité à approfondir celui-ci en **évitant de recopier** telles quelles les notes de cours ou le texte à l'étude.

Voici quelques types d'erreurs d'argumentation qui ne respectent pas les exigences de l'argumentation¹³ :

- **Argumentation hors sujet** : l'étudiant traite d'un autre problème parce qu'il a mal compris la question ou a perdu de vue la thèse qu'il défendait. L'argumentation manque donc de pertinence.
- **Argumentation mal construite** : l'argumentation n'est pas organisée de manière cohérente et claire.
- **Argumentation trop générale** : l'étudiant ne développe pas ses idées et a recours à des généralités qui rendent le texte superficiel et sans ampleur.
- **Argumentation anecdotique** : le texte se contente de présenter de multiples exemples qui remplacent les arguments ou les explications.
- **Argumentation mosaïque** : l'étudiant juxtapose des théories qu'il paraphrase sans les comprendre et les expliquer.

¹³ Inspiré du *Guide de l'élève en philosophie*, Québec, collège François-Xavier-Garneau.

Sixième partie : Les sophismes¹⁴

Définition : les sophismes sont des raisonnements qui paraissent acceptables sans l'être. Ce sont des pièges de l'argumentation, des arguments dit fallacieux. En effet, ils peuvent renfermer des fautes de logiques, contrevenir à des règles éthiques ou aller à l'encontre des faits.

Les sophismes sont désignés, dans le programme d'Éthique et culture religieuse par l'expression « entraves au dialogue ».

Pour faciliter l'identification d'un sophisme, on suggère de trouver d'abord la conclusion (thèse) et de la souligner. Puis, on porte ensuite son attention sur la ou les prémisses, qui servent à identifier le type de sophisme en cause.

Certains auteurs distinguent le sophisme du paralogisme. Le premier démontre une intention de tromper, alors que le second s'appuie sur des raisonnements non valides, mais formulés de bonne foi, sans volonté d'éblouir ou de flouer l'interlocuteur. La liste présentée à la page suivante ne tient pas compte de cette distinction.

6.1 Classification des sophismes

Aristote fut le premier philosophe à utiliser le terme de *sophisme* (*sophisma* en grec ancien), à recenser ses principales figures et à en dresser une classification (*verbaux* et *matériels*). Il exposa son travail dans un petit ouvrage intitulé *Réfutations sophistiques*, inséré dans une suite de travaux réunis sous le titre de *Organon*. L'objectif d'Aristote dans l'*Organon* était de distinguer entre les *raisonnements valides*, conditions nécessaires aux discours philosophique et scientifique, et les *faux raisonnements*, enseignés par les sophistes, qui menaçaient directement selon lui la possibilité de ces discours.

La classification d'Aristote est très sommaire. Certaines typologies des *sophismata* établies au Moyen Âge en comportent plusieurs centaines. Nous proposons ici notre propre classification en *quatre catégories*, lesquelles comportent chacune plusieurs sophismes et plusieurs variantes. En voici un tableau sommaire. Une analyse détaillée suivra.

Catégories	Nom du sophisme	Explication sommaire
1. De la figure d'autorité		La thèse est tenue pour vraie du fait ...
	1.1 De la majorité	... qu'une <i>majorité</i> la soutient.
	1.2 De la tradition	... qu'elle est soutenue par une <i>tradition</i> .
	1.3 De l'autorité	... qu'elle est entérinée par une <i>autorité</i> .
	1.4 De la nouveauté	... qu'elle est <i>nouvelle</i> ou <i>inédite</i> .

¹⁴ Extraits tirés de CHAPADOS, Steeven. *Dictionnaire philosophique et historique de la logique*, Québec, PUL, 2017.

2. De l'illusion et confusion		L'illusion consiste à...
	<p>2.1 De l'accident</p> <p>2.2 De la fausse analogie</p> <p>2.3 De la fausse causalité</p> <p>2.4 Du refus de la causalité</p> <p>2.5 De l'affirmation du conséquent</p> <p>2.6 De la négation de l'antécédent</p> <p>2.7 De l'appel aux Conséquences</p> <p>2.8 Du continuum (sorite)</p> <p>2.9 Du faux dilemme</p> <p>2.10 Sophisme naturaliste</p> <p>2.11 De la double faute</p> <p>2.12 Généralisation hâtive</p>	<p>... faire passer un caractère accidentel pour un caractère essentiel.</p> <p>...faire passer deux situations comme semblables, bien qu'elles ne le soient pas.</p> <p>... faire passer pour une cause ce qui n'en est pas une.</p> <p>... faire passer pour une corrélation ce qui est en réalité une cause.</p> <p>... faire croire que l'affirmation du conséquent implique celle de l'antécédent.</p> <p>... faire croire que la négation de l'antécédent implique celle du conséquent.</p> <p>... faire croire que la non-acceptation d'une thèse engendra des conséquences fâcheuses.</p> <p>... faire croire qu'on ne peut parler de tout ce dont il n'y a pas d'états intermédiaires.</p> <p>... faire croire qu'on est placé en face de seulement deux options.</p> <p>...faire croire qu'on peut déduire le devoir être à partir de l'être.</p> <p>... faire croire qu'on peut donner l'impression qu'une idée ou une pratique erronée est défendable parce que d'autres idées ou pratiques sont également erronées.</p> <p>... faire croire que la conclusion peut être inférée d'un nombre insuffisant de cas individuels.</p>
3. Du détournement ou de la diversion		On cherche à détourner l'attention...
	<p>3.1 De la caricature</p> <p>3.2 De l'appel à l'ignorance</p> <p>3.3 De l'appel aux émotions</p>	<p>... vers une version simplifiée plus facilement contestable.</p> <p>... vers l'idée que la fausseté de la thèse n'a pas encore été établie.</p> <p>... vers des réalités d'ordre affectif sans lien avec l'objet du débat.</p>

	<p>3.4 De l'attaque à la personne</p> <p>3.5 Du procès d'intention</p> <p>3.6 Pétition de principe</p>	<p>...vers l'idée qu'une faiblesse personnelle se traduit par une faiblesse dans l'argumentation.</p> <p>...vers une critique des mauvaises intentions faussement attribuées à l'interlocuteur.</p> <p>... vers l'idée qu'on présuppose déjà vraie dans les prémisses ce dont il s'agit de démontrer la vérité</p>
4. Formels ou syllogistiques		Le raisonnement est invalide du fait...
	<p>4.1 De la conclusion affirmative illicite</p> <p>4.2 De la conclusion négative</p> <p>4.3 Du moyen terme non distribué</p> <p>4.4 Des quatre termes</p>	<p>... qu'il viole les règles 4 et 7 du syllogisme (voir section 3.5.2 du guide).</p> <p>... qu'il viole les règles 3 du syllogisme (voir section 3.5.2 du guide).</p> <p>...qu'une conclusion est tirée sans que le moyen terme ait joué son rôle de médiateur.</p> <p>... qu'il viole les règles 1 du syllogisme (voir section 3.5.2 du guide).</p>

6.2 Analyse des sophismes

1\ La catégorie des sophismes *de la figure d'autorité*

Définition générale : les sophismes qui entrent sous cette catégorie consistent à prétendre justifier une *thèse** en ayant recours au pouvoir de persuasion qu'incarne une certaine *figure d'autorité* (la tradition, la majorité, un groupe d'experts, etc.).

Ces sophismes sont formulés de manière à inciter l'interlocuteur à donner son assentiment à une certaine façon de voir ou d'agir sans que celui-ci se sente interpellé à vérifier par lui-même la valeur objective de l'*argumentaire** présenté. L'efficacité de cette classe de sophismes est fonction de leur capacité à faire partager le présupposé selon lequel le recours à une autorité reconnue *suffit à lui seul à apporter une garantie* à une thèse ou un certain comportement.

1.1 Sophisme de la majorité

Définition : sophisme consistant à tenter de justifier une thèse* (ou un comportement) en faisant valoir qu'une majorité d'individus la soutient (ou se comporte d'une certaine façon).

Autres noms : sophisme de la popularité, du grand nombre, du consensus, appel au peuple, appel à la sagesse populaire.

Explication et exemples : la tactique sophistique consiste à faire croire que le fait qu'un point de vue rejoigne l'assentiment populaire suffit à en démontrer la vérité. Elle repose sur la reconnaissance de l'autorité du grand nombre. En schématisant :

*Ce qui est populaire est admissible
Or, la thèse x jouit d'un appui populaire*

Donc, la thèse x est admissible.

Variantes :

- **sophisme ad nauseam** (ou : **ad infinitum, de la répétition**) : sophisme qui tente de faire croire que la vérité d'une thèse est attestée du fait d'être *constamment reprise et répétée partout* (par exemple : la propagande et la publicité) ;

- **sophisme du préjugé** : sophisme qui tente de faire croire que la vérité d'une thèse est attestée du fait que celle-ci correspond à une *opinion largement répandue ou au bon sens* (par exemple : «les contraires s'attirent» ou «les résultats scolaires de cette classe comprenant une majorité d'élèves asiatiques seront forcément excellents, car les Asiatiques sont tous des élèves doués»);

- **sophisme du stéréotype** : sophisme qui fait référence à la «majorité» ou au «préjugé» de manière *stéréotypée*, c'est-à-dire en masquant volontairement les particularités et les subtilités, ou en considérant un groupe de façon monolithique ou homogène (par exemple : les hommes pensent de cette façon, les femmes pensent de cette façon, les riches sont avares, ... ; «Comme c'est aux femmes d'entretenir la maison, c'est aux filles de laver les tableaux de la classe»).

1.2 Sophisme de la tradition

Définition : sophisme consistant à tenter de justifier une thèse* (ou un comportement) en faisant valoir que la tradition soutient cette thèse (ou entérine un certain comportement). Il s'oppose au sophisme de l'appel à la nouveauté, qui mise, tout à l'inverse, sur la valeur de l'inédit.

Autres noms : sophisme de la coutume, sophisme de l'appel aux pratiques communes.

Explication : l'astuce consiste à faire croire que le fait qu'un point de vue ou une pratique soit ancré dans une tradition, une culture ou une coutume ancestrale (religieuse ou profane) suffit à en démontrer la vérité. Elle repose sur la reconnaissance de l'autorité de la tradition. Dans le cas de la morale, un grand nombre de comportements se réclament de la tradition pour se justifier. Cependant, la perpétuation d'une tradition ou d'une certaine conception du monde n'apporte aucune garantie rationnelle de la légitimité de ce que transmet cette tradition ou de ce que transporte cette conception.

En schématisant :

*Ce qui est conforme à la tradition est admissible
Or, la thèse x est conforme à la tradition*

Donc, la thèse x est admissible.

1.3 Sophisme de l'autorité

Définition : sophisme consistant à tenter de justifier une thèse* (ou un comportement) en faisant valoir qu'une personne, une association ou une institution faisant autorité soutient cette thèse (ou ce comportement).

Autres noms : **sophisme de la soumission, de l'expertise, de l'appel à l'autorité ou à la foi.**

Explication et exemples : le subterfuge consiste à exploiter la croyance selon laquelle le fait qu'un point de vue ou un comportement soit soutenu par une personne ou un groupe faisant autorité suffit à en démontrer le bien-fondé. L'appel à l'autorité est sophistique dans la mesure où cette stratégie vise expressément à court-circuiter l'exigence rationnelle consistant à devoir estimer par soi-même la valeur des arguments ou des thèses en présence. En schématisant :

*Ce qui est appuyé par une certaine autorité est admissible
Or, la thèse x est appuyée par une certaine autorité*

Donc, la thèse x est admissible.

Ce sophisme repose sur la reconnaissance aveugle et naïve de l'autorité d'un individu, d'un groupe d'individu, d'une association, d'une institution (scientifique, religieuse, politique, etc.) ou de tout autre élément susceptible de transmettre une forme de savoir exemplaire (par exemple les livres sacrés ou les encyclopédies). L'autorité peut correspondre au fait que la figure considérée soit reconnue comme un *spécialiste*, un *chef*, un *guide*, un *sage* et à tout élément susceptible de donner une crédibilité qui semble suffire à apporter une garantie de vérité.

Variantes

- **Sophisme de l'autorité personnelle** : sophisme qui consiste à se considérer *soi-même* comme la figure d'autorité, parce que nous possédons soi-disant des meilleures connaissances, bénéficions d'une expérience privilégiée ou d'un diplôme supplémentaire;

- **Sophisme du clan** : variété de sophismes de l'autorité qui fait appel à l'autorité d'un *groupe* ou d'une *association* plutôt qu'à celle d'un seul individu. Par exemple : « puisque nos amis considèrent que le théâtre

est ennuyant, le théâtre est donc ennuyant»;

- **Sophisme de l'humilité** : sophisme de l'autorité formulé de manière à *abaisser ou ridiculiser l'interlocuteur ou à dévaluer son jugement ou la valeur de ses arguments en regard de l'autorité concernée*. Il est *grosso modo* l'équivalent du sophisme de l'attaque à la personne. Ce sophisme est inhérent, explicitement ou non, à tout argument d'autorité, sans quoi cette autorité n'en serait pas une.

1.4 Sophisme de la nouveauté

Définition : sophisme consistant à tenter de justifier une thèse* au seul motif qu'elle est nouvelle, récente ou inédite. Il s'oppose au sophisme de la tradition* (v. supra), qui exploite plutôt l'idée de la supériorité de l'ancien et du traditionnel.

Autres noms : sophisme de l'appel à la nouveauté ou à l'inédit.

Explication : la ruse consiste à exploiter le préjugé selon lequel il suffit qu'un point de vue ou une pratique soient nouveaux ou sans précédent pour qu'ils soient *de facto* justifiés ou motivés. Comme les autres raisonnements qui se rangent sous la catégorie des figures d'autorité (ici : le *nouveau*), celui-ci est sophistique dans la mesure où il passe outre l'exigence rationnelle du *discours argumenté* propre à la philosophie. L'efficacité de ce sophisme est fonction de l'ouverture de l'interlocuteur envers les valeurs progressistes, par opposition aux valeurs conservatrices. En schématisant :

*Ce qui est nouveau est admissible
Or, la thèse x est nouvelle*

Donc, la thèse x est admissible.

2\ Catégorie des sophismes de l'illusion et de la confusion

Définition générale : les tactiques sophistiques qui entrent sous cette catégorie consistent à prétendre justifier une *thèse** par le recours à des *illusions* volontairement formées dans un but fallacieux et 2) en exploitant volontairement une confusion concernant diverses notions ou lois de la logique. Dans le premier cas, le sophisme est possible indépendamment du fait que ces illusions soient intégrées à des raisonnements *valides** ou *invalides*. Dans le deuxième cas, les sophismes sont logiquement invalides et appartiennent donc également, de ce fait, à la classe des *sophismes formels*.

Explication : l'illusion se situe ici sur le plan du contenu des prémisses dont sont formés les raisonnements, par opposition aux sophismes formels, dont l'erreur ou le caractère spécieux relève d'un vice de logique. Les prémisses de ces raisonnements comportent diverses illusions qui motivent l'interlocuteur à donner son assentiment, et ce, sans que celui-ci perçoive par ailleurs la nécessité d'estimer par lui-même la réelle valeur de vérité de ces prémisses. L'efficacité de ces sophismes est fonction de leur capacité à produire une illusion convaincante et à enjoindre l'individu à conclure précipitamment en faveur de la thèse avancée. Autrement dit, ils consistent à fabriquer ou exploiter des apparences dont la seule considération doit suffire à emporter l'adhésion.

2.1 Sophisme de l'accident

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en faisant passer un caractère accidentel pour un caractère essentiel (c'est-à-dire à faire passer pour un cas général ce qui n'est qu'un cas d'exception).

Explication et exemples : ce sophisme avait été identifié par Aristote et on peut supposer qu'il était répandu à son époque. L'une des manières les plus faciles de comprendre ce sophisme est de le ramener à une forme de raisonnement inductif erroné consistant à confondre une propriété accidentelle avec une propriété essentielle (ou à conclure à un cas particulier à partir de ce qui ne vaut que de manière générale). Par exemple (formulé de manière déductive, comme chez Aristote) :

<i>Les oiseaux volent</i>	le <i>vol</i> n'est qu'un caractère <i>accidentel</i>
	(présenté ici comme <i>essentiel</i>)
<i>Or, l'autruche est un oiseau</i>	<i>l'autruche</i> est un <i>cas d'exception</i>
	(présenté comme un <i>cas normal</i>)
<i>Donc, l'autruche vole</i>	conclusion logiquement <i>valide</i> , mais
	<i>faus</i> se quant à son <i>contenu</i> .

2.2 Sophisme de la fausse analogie

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en créant l'illusion de se trouver devant un argument ou une thèse similaire manifestement acceptable. Il consiste à défendre une position en faisant passer pour un cas analogue ce qui en réalité n'en est pas un, sous quelque rapport que ce soit.

Explication et exemples : En tant qu'erreur de raisonnement, la fausse analogie est très répandue, surtout auprès de ceux qui pensent habituellement en termes d'images et de métaphores. Les proverbes populaires sont truffés de fausses analogies qui induisent facilement en erreur : par exemple, « Telle l'eau qui coule de la montagne, l'homme doit agir de telle façon ... ». Le sophisme a lieu lorsque l'analogie est boiteuse. Lorsque le rapport analogique est établi et justifié, il peut constituer une forme tout à fait acceptable de raisonnement appelé *raisonnement par analogie*. Ce sophisme a la forme schématique suivante :

Il est normal qu'une personne en position d'autorité en abuse
Or les politiciens sont en position d'autorité

Donc, les politiciens sont malhonnêtes

2.3 Sophisme de la fausse causalité

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en exploitant des difficultés diverses liées au concept de causalité, en particulier en créant l'illusion d'une identité entre le concept de cause et celui de corrélation ou de consécution.

Autre nom : sophisme du lien causal douteux. Dans la tradition latine, on l'appelait *non causa pro causa* (signifiant littéralement *non-cause pour cause, c'est-à-dire ce qui n'est pas une cause considérée comme une [véritable] cause*).

Il existe deux variantes à ce sophisme :

a) Sophisme de la fausse causalité de type confusion antécédent-causalité

Explication et exemples : ce sophisme de la fausse causalité repose sur la confusion entre les notions de cause et d'antécédent. Il consiste banalement à faire passer un phénomène se produisant avant un autre pour la cause de celui-ci. La tactique consiste ainsi à créer l'illusion d'un lien de cause à effet entre deux phénomènes et que devant cette relation l'esprit se voit contraint d'apporter son assentiment à une thèse présentée et qui dépend de l'existence cette relation. Il a la forme générale suivante :

Le phénomène *a* se produit dans un temps t_1
Le phénomène *b* s'est produit dans un temps t_2

Donc, le phénomène *a* est la cause du phénomène *b*

Or il n'y a ici aucune relation nécessaire entre les prémisses posées et la conclusion. On ne peut déduire une relation causale d'une simple *succession dans le temps*.

b) Sophisme de la fausse causalité de type confusion corrélation-causalité

(en latin : *cum hoc, non est propter hoc = avec cela, donc à cause de cela*)

Explication et exemple : ce sophisme fort répandu consiste à faire passer un *lien de corrélation* pour un *lien causal*, c'est-à-dire à relier causalement deux phénomènes qui ne sont en réalité que concomitants. À la différence du sophisme *post hoc*, qui interprète deux phénomènes *successifs* comme étant causalement reliés, il s'agit ici de faire la même interprétation, mais pour des phénomènes se manifestant *dans le même temps* :

Le phénomène *a* se produit dans un temps t_1
Le phénomène *b* s'est produit dans un temps t_1

Donc, le phénomène *a* est la cause du phénomène *b*

Dans la littérature contemporaine, on appelle **effet cigogne** le passage indu de la relation de corrélation à celle de causalité (en référence à la corrélation observée entre le nombre de naissances humaines et celui des nids de cigognes – et qui s'explique en réalité par le fait que le taux de natalité est plus élevé dans les milieux ruraux et que, coïncidence, les cigognes préfèrent justement construire leur nid dans les petits villages).

Par exemple soit l'observation d'une corrélation positive entre le taux de chômage et le taux de diplomation. L'établissement d'une relation causale entre les deux phénomènes pourrait servir à justifier

la thèse selon laquelle la persévérance scolaire est inutile. Autre exemple, soit l'observation d'une corrélation entre le fait de se coucher tout habillé et le mal de tête au réveil. La position d'une relation causale entre les deux phénomènes pourrait servir à justifier, par exemple, le comportement selon lequel il vaut mieux dormir nu, alors que le fait d'avoir trop bu la veille constitue sans doute la véritable cause du curieux phénomène... La tactique mise en œuvre consiste donc à conclure à un (faux) lien de causalité à partir de l'observation de ce qui n'est qu'une relation de corrélation.

2.4 Sophisme du refus de la causalité

Définition : sophisme inverse au sophisme précédant. Il consiste à prétendre justifier une thèse en faisant passer pour une simple corrélation ou coïncidence ce qui est en réalité une relation causale.

Autre nom : *sophisme de la régression.*

Explication et exemple : ce sophisme n'est pas à proprement parler une variante du *sophisme de la fausse causalité*, mais une forme indépendante consistant justement à *refuser de reconnaître un lien causal*. Les fabricants de cigarettes par exemple exploitèrent longtemps à outrance cette stratégie sophistique en refusant volontairement d'admettre un lien de cause à effet entre le tabagisme et le cancer du poumon en dépit de l'éventail d'études scientifiques qui le démontraient.

2.5 Sophisme de l'affirmation du conséquent

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en créant l'illusion de pouvoir déduire d'une affirmation du conséquent une affirmation de l'antécédent, comme si le conséquent impliquait nécessairement l'antécédent (ce qui n'est pas le cas). Ce sophisme a pour corollaire le sophisme de la négation de l'antécédent.

Explication et exemple : ce sophisme fut clairement identifié la première fois par Aristote. La tactique proprement trompeuse consiste à créer l'illusion d'une identité entre les notions d'équivalence logique ($p \equiv q$, où p implique q et q implique p) avec une simple relation d'implication ($p \rightarrow q$: p implique q , mais pas l'inverse). Autrement dit, être abusé ici c'est penser que l'antécédent et le conséquent sont interchangeables (on dit : réciproques), c'est-à-dire penser que la relation qui unit le port de ses verres fumés et le fait qu'il fasse soleil est une relation d'équivalence. Or il n'y a entre les deux qu'une relation d'implication : s'il fait soleil, alors je porterai mes verres fumés, mais l'inverse n'est pas vrai ; le fait de porter mes verres fumés n'implique pas nécessairement qu'il fasse soleil (les raisons pour lesquelles je peux porter mes verres sont en effet nombreuses, incluant, entre autres, le fait qu'il fasse soleil). Dans des argumentations complexes, ce sophisme peut très facilement passer inaperçu. Il a la forme suivante :

Si p , alors q	
Or q	} <i>affirmation du conséquent</i>

Donc p	} <i>affirmation de l'antécédent</i>

Formulé autrement :

Si p est vrai, alors q est vrai,
Or q est vrai,

Donc, p est vrai

Par exemple :

<i>S'il fait soleil, je porte mes verres fumés</i>	
<i>Or je porte mes verres fumés</i>	} affirmation du conséquent
<i>Donc, il fait soleil</i> } affirmation de l'antécédent	

2.6 Sophisme de la négation de l'antécédent

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* en créant l'illusion de pouvoir déduire d'une négation de l'antécédent une négation du conséquent, comme si la première impliquait la deuxième (ce qui n'est pas le cas). Ce sophisme a pour corollaire le sophisme de l'affirmation du conséquent.

Explication et exemple : ce sophisme appartient aussi à la classe des *sophismes formels* dans la mesure où il est logiquement *invalide* : en effet, même si les *prémisses** du *raisonnement** sont vraies, la conclusion *Donc non-q* ne peut être légitimement déduite. Le sophisme consiste à faire croire, ainsi, que la négation de l'antécédent suffit à justifier par ailleurs celle du conséquent, ce qui n'est pas le cas. Un contre-exemple suffit à le démontrer : *Si le professeur parle, c'est qu'il est connaissant, or le professeur ne parle pas, c'est donc que le professeur n'est pas connaissant*, ou encore : *Si le Pape est un citoyen canadien, alors il est un bon chrétien, or le Pape n'est pas citoyen canadien, c'est donc qu'il n'est pas un bon chrétien*, ou encore : *Si l'athéisme est vrai, alors l'évolutionnisme est vrai, or l'athéisme est faux, c'est donc que l'évolutionnisme est faux*, ou encore (sous la forme d'un syllogisme catégorique) ; *tous les hommes sont mortels, or un éphémère n'est pas un homme, donc un éphémère est immortel ...* Il n'y a manifestement rien de nécessaire à considérer que le conséquent n'est pas vrai du seul fait que l'antécédent ne l'est pas.

Ce sophisme a la forme suivante :

<i>Si p, alors q</i>	
<i>Or non-p</i>	} négation de l'antécédent
<i>Donc non-q</i> } négation du conséquent	

Formulé autrement :

<i>Si p est vrai, alors q est vrai,</i>	
<i>Or p n'est pas vrai,</i>	
<i>Donc, q n'est pas vrai</i>	

Par exemple :

<i>Si le professeur parle, alors je prends des notes</i>	
<i>Or le professeur ne parle pas</i>	} négation de l'antécédent
<i>Donc, je ne prends pas de notes</i> } négation du conséquent	

2.7 Sophisme de l'appel aux conséquences

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* en créant l'illusion que, faute de la soutenir, se produiront diverses conséquences non souhaitables. Autrement dit, ce sophisme consiste à créer l'illusion que la non-acceptation d'une certaine position entraînera une réaction en chaîne de conséquences inacceptables.

Autres noms : *sophisme de la pente fatale, glissante ou savonneuse, sophisme de l'exagération des conséquences.*

Explication et exemples : la tactique vise à exagérer indûment une escalade des conséquences malheureuses et indésirables que le fait de maintenir ou de refuser un certain point de vue engendrerait, et à convaincre l'interlocuteur d'adopter ou d'abandonner celui-ci pour cette raison. Ce sophisme est relativement courant, notamment en politique et dans la sagesse populaire (dans plusieurs dictons, par exemple : Qui vole un œuf vole un bœuf).

Ce sophisme a la forme générale suivante :

$$\begin{array}{c} p \text{ ou } q \text{ est vrai} \\ \text{or } q \text{ entraîne des conséquences indésirables} \\ \hline \text{Donc } p \text{ est vrai} \end{array}$$

2.8 Sophisme du continuum

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en créant l'illusion qu'on ne peut parler de l'objet sur lequel porte cette thèse, au motif que son objet ne peut être clairement et distinctement défini, car il est le terme d'une série infinie d'états intermédiaires.

Autre nom : Il fut connu dès l'Antiquité sous le terme de *sorite*.

Explication et exemples : ce sophisme tire profit des situations qui ne connaissent pas de stades transitoires définis entre deux états. Il consiste précisément à faire croire qu'étant donné qu'un nombre infini de stades séparent deux états ou deux conditions, ceux-ci ne peuvent être par conséquent considérés distinctement et éventuellement faire l'objet d'une thèse.

À titre d'exemple, soit le concept de *chauve*. À partir de quand exactement peut-on dire d'une personne qu'elle est chauve ? Si c'est l'absence totale de cheveux, alors la présence d'un seul cheveu suffit à rejeter cette attribution et à dénier qu'une personne puisse le devenir. Quand un tas de sable forme-t-il précisément un *tas* ? 1 000 grains, 100 000 grains, 1 000 000 grains ? Ainsi, il est impossible de parler d'un tas, sa nature étant totalement imprécise et indéterminée. Ces sorites étaient connus dans l'Antiquité sous le nom de *paradoxe du Chauve* et du *Tas*.

Ce sophisme exploite donc la confusion entre l'estimation *qualitative* et *quantitative* de la réalité, et présuppose qu'il n'est possible de rien dire au sujet de tout terme indéterminé, ce qui n'est pas nécessairement le cas.

2.9 Sophisme du faux dilemme

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* en créant l'illusion de se trouver devant un dilemme* dont l'une des deux options est manifestement inacceptable. Autrement dit, il consiste à tromper l'interlocuteur en faisant croire qu'une certaine position est la seule justifiable étant donné que la seule prétendue alternative qui existe ne l'est pas.

Autres noms : *sophisme de la fausse dichotomie, de l'exclusion du tiers ou encore du noir et du blanc.*

Explication et exemple : ce sophisme consiste à faire croire qu'il n'existe que deux seules possibilités, qu'il s'agit en d'autres termes d'un *dilemme*, et qu'étant donné que l'un des termes du dilemme n'est pas acceptable, c'est pour l'autre qu'il faut opter. Or la tactique consiste ici à masquer le fait qu'il existe peut-être d'autres possibilités, ce qui est très souvent le cas.

Par exemple : si on est favorable à une hausse des droits de scolarité, alors on est contre l'accès universel à l'éducation ; ou bien on est contre l'interdiction de signes religieux ostentatoires dans la fonction publique, ou bien on est xénophobe ; ou bien vous êtes de gauche, ou bien vous êtes de droite ; on penche en faveur du déterminisme ou de la liberté de la volonté ; ou bien la nature humaine est mauvaise ou bien elle est bonne, ... Dans ces exemples, il est manifestement possible de défendre d'autres positions (intermédiaires ou différentes, ce qu'on appelle *tiers* ou *troisième terme*) qui ne se laissent pas réduire, comme cherche à le faire croire cette astuce sophistique, à l'une des deux possibilités présentées.

2.10 Sophisme naturaliste

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en créant l'illusion de pouvoir déduire le devoir être à partir de l'être, c'est-à-dire un jugement de valeur à partir d'un jugement de fait. Or, il n'est pas rationnellement justifiable de pouvoir déduire ce qui devrait être à partir de ce qui est, puisque ce n'est pas parce qu'une réalité existe qu'elle est, de ce seul fait, légitime.

Exemples : «L'esclavagisme est légitime puisqu'elle est légale dans mon pays». «Le massacre des premiers chrétiens par les Romains était une pratique moralement acceptable puisqu'elle était une réalité bien ancrée dans leur culture populaire». «On peut observer que bien des animaux sont carnivores. En conséquence, les hommes ont raison de manger de la viande».

2.11 Sophisme de la double faute

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en créant l'illusion et l'impression qu'une idée ou une pratique erronée est défendable parce que d'autres idées ou pratiques sont également erronées, voire pires que ce qu'il s'agit de défendre.

Exemples : «Manon dit battre son enfant car, de toute de façon, ses amies battent elles aussi leur enfant, et même avec plus de violence encore qu'elle-même! ».

2.12 Sophisme de la généralisation hâtive

Définition : sophisme consistant à former un raisonnement inductif sur la base d'un nombre insuffisant de cas particuliers (ou de propositions inductrices). Cette erreur consiste à attribuer trop rapidement en général à une classe d'objets ce qui a été observé individuellement à propos de ces objets. La généralisation hâtive est un sophisme lorsqu'elle est expressément produite pour convaincre indûment un interlocuteur.

Autres noms : *généralisation abusive, dénombrement imparfait, sophisme d'induction*

Explication et exemple : le nombre exact de cas nécessaires à la formation d'une induction valide est en soi un problème, sauf que la *généralisation hâtive* sert à désigner la *surestimation grossière et évidente* de l'échantillonnage choisi ou de sa représentativité. À titre d'exemple, porter un jugement général sur le caractère dangereux du port de la ceinture de sécurité sur la base de cinq ou six cas exceptionnels où la mort des victimes est attribuable au port de la ceinture est un cas de généralisation abusive. Autre exemple : conclure que tous les cygnes ont le bec orange sur la base de l'observation de cent cygnes est une généralisation hâtive (certaines espèces ont en effet le bec noir, tels le signe siffleur et le cygne trompette) ; «hâtive», ici, dans la mesure où étant donné qu'il existe des millions d'individus, l'observation de 100 cygnes est manifestement insuffisante.

Notons qu'il n'est cependant pas nécessaire d'observer *tous les cas* pour que la généralisation soit valide. C'est d'ailleurs la plupart du temps impossible dans les faits. La généralisation est recevable lorsque l'échantillonnage est représentatif et suffisant, selon des normes le plus souvent statistiques.

3\ Catégorie des sophismes du détournement ou de la diversion

Définition générale : une troisième classe regroupe les sophismes qui visent à détourner l'attention de l'interlocuteur ou de l'auditoire vers divers éléments non rationnels étrangers à l'objet de la discussion et, au final, à remporter indûment l'adhésion.

3.1 Sophisme de la caricature

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* en détournant l'attention de l'interlocuteur vers une version simplifiée ou caricaturée de celle-ci, et donc plus aisément contestable.

Autres noms : *sophisme de l'homme de paille ou de l'épouvantail*

Explication et exemple : cette ruse consiste à détourner l'attention de la thèse de l'interlocuteur vers une autre thèse plus faible, et donc plus facilement réfutable, que soutiendrait par ailleurs ce même interlocuteur. À titre d'exemple, on peut s'opposer à un projet de commercialisation de vélos électriques en déplaçant l'attention vers la thèse selon laquelle de telles technologies nuisent à la santé physique des utilisateurs. Ainsi, pour ruiner le projet de commercialisation, il suffit de s'attaquer à l'idée, que partagerait par ailleurs l'interlocuteur, de vouloir ruiner la santé physique de la population, ce qui peut être effectivement une entreprise plus facile. Le subterfuge consiste ainsi à réfuter une version ou une image affaiblie ou caricaturée de la position de l'interlocuteur et à conclure (indûment) à la fausseté de sa position originale. Lorsque la simplification vise spécifiquement à éblouir la crédibilité de l'interlocuteur lui-

même, plutôt que la thèse qu'il soutient, on parle de **sophisme de l'attaque à la personne ou ad hominem**. On peut tenter de convaincre que la thèse simplifiée ne peut être que le fait d'un esprit simple, grossier ou inculte.

3.2 Sophisme de l'appel à l'ignorance

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en détournant l'attention vers l'idée que la fausseté de celle-ci n'a pas encore été démontrée (ou inversement). Il consiste à prétendre établir la vérité d'une position au seul motif de l'absence de démonstration concernant sa fausseté, autrement dit à considérer comme une preuve de sa vérité l'absence de preuve contraire. Ainsi, on justifie indûment une position en prenant appui sur l'«ignorance» que nous avons de la réalité à laquelle la thèse fait référence.

Explication et exemple : ce sophisme, qui peut être très subtil, consiste à tenter de prouver ou démontrer la vérité d'un point de vue uniquement du fait qu'il n'existe pas de contre preuve ou de démonstration attestant du contraire. On pourrait défendre par exemple l'idée selon laquelle un phénomène mystérieux révèle l'existence de Dieu qui en serait l'auteur, la preuve étant que nul n'a réussi à ce jour à démontrer qu'il en allait autrement. Inversement, dans l'optique de détruire une thèse adverse, ce sophisme consiste à faire valoir que celle-ci est fautive étant donné qu'il n'a jamais été démontré qu'elle est vraie (par exemple : étant donné que nous n'avons jamais démontré que la vie extraterrestre existe, la vie extraterrestre n'existe donc pas. Ce sophisme est fréquent dans les milieux religieux et celui du paranormal, où on fait fréquemment appel à l'ignorance pour tenter de justifier une croyance.

Variante

- **Sophisme du renversement de la charge de la preuve** : sophisme qui consiste à défendre une thèse en transférant indûment à l'interlocuteur le fardeau d'en démontrer la fausseté. Cette tactique malhonnête permet ainsi de se soustraire au devoir de justifier notre thèse par soi-même au moyen d'arguments (autrement dit, de se soustraire au principe de la *charge de la preuve*, qui est un principe philosophique fondamental).

Par **exemple**, un interlocuteur pourrait soutenir la thèse selon laquelle la vertu est une connaissance et se dérober à la charge de la preuve en renversant celle-ci sur son interlocuteur, c'est-à-dire en lui demandant de démontrer que la vertu n'est pas une connaissance.

3.3 Sophisme de l'appel aux émotions

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* par le recours à des émotions et des passions, détournant ainsi l'attention de l'interlocuteur du sujet précis sur lequel porte le débat. On oriente autrement l'interlocuteur vers des réalités affectives qui ne sont pas, bien qu'on suggère le contraire, pertinentes dans le cadre du discours argumenté.

Autres noms : *sophisme de l'appel aux passions, appel aux sentiments*.

Explication et exemples : cette ruse sophistique est très répandue. Elle consiste à provoquer chez l'interlocuteur ou l'auditoire des émotions en amenant ces derniers à supposer que le fait de les ressentir suffit à légitimer ou à rejeter un certain point de vue par-delà toute justification rationnelle. Les sentiments

de *pitié* et de *culpabilité* sont fréquemment suscités dans le cadre de cette tactique fallacieuse étant donné que ces puissants sentiments peuvent facilement forcer l'opinion de l'interlocuteur dans une certaine direction, et ce, en dépit des bonnes raisons que celui-ci pourrait avoir de ne pas y souscrire.

L'appel aux émotions peut être redoutablement efficace pour détourner l'attention de l'interlocuteur de la faiblesse des arguments ou de la thèse soutenue par celui qui emploie cette manipulation. Le fait de « prendre » son interlocuteur « par les sentiments » peut servir efficacement à reconduire celui-ci sur un terrain où il est admis [indûment] que le dialogue rationnel est court-circuité, c'est-à-dire que la vérité d'une conclusion n'est pas fonction de celle des prémisses posées. Ce sophisme repose autrement dit sur la présomption selon laquelle le domaine de l'émotion fait autorité sur celui de la raison.

3.4 Sophisme de l'attaque à la personne

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse* en détournant l'attention de l'interlocuteur vers une attaque dirigée contre sa crédibilité et son intégrité. Le sophisme consiste à détourner l'attention du fait qu'un exercice de réfutation*, qui doit porter sur la thèse elle-même, est la même chose qu'une attaque livrée contre l'individu qui soutient la thèse.

Autres noms : *sophisme de l'attaque personnelle, du dénigrement, argument ad hominem.*

Explication et exemple : cette astuce sophistique consiste précisément à éviter d'avoir à discuter directement de la valeur de l'*argumentaire* ou de la *thèse* avancés par l'interlocuteur en s'en prenant personnellement à lui, comme si le discrédit de l'un impliquait nécessairement celui de l'autre, ce qui n'est pas le cas. Le fait de mettre en valeur diverses formes de déficiences dont souffre ou souffrirait l'interlocuteur (vices ou modes de vie licencieux, difficultés personnelles en tout genre, origine nationale ou ethnique, appartenance à des groupes suspects ou une religion donnée) ne souille pas *de facto* la valeur de ce que cette personne soutient. Il se peut très bien qu'au point de vue rationnel, son jugement ait une réelle légitimité. Par exemple, un individu en surpoids, tout en ayant lui-même un régime alimentaire déficient, pourrait très bien être en possession d'arguments rationnels objectivement légitimes en faveur d'un certain régime alimentaire sain. Le mode de vie est en soi imperméable à l'ordre du discours argumenté et celui-ci ne saurait donc servir de moyen légitime pour invalider ce discours.

L'attaque à la personne est donc un sophisme dans la mesure où il ignore volontairement des considérations de ce type en *faisant passer fallacieusement une faiblesse au plan personnel pour une faiblesse au plan de l'argumentation*, présumant ainsi à tort qu'un mode de vie préjudiciable empêche toute possibilité d'avoir raison sur un point donné.

Variantes

- **Reductio a Hitlerum** (selon l'expression de L. Strauss et de G. Steiner) : tentative de disqualification consistant à associer l'interlocuteur (et ses raisonnements) à celui de Hitler ou de toutes autres personnalités appartenant à la classe des tordus ;

- Lorsqu'une attaque personnelle se fonde sur la dévalorisation d'une personne en regard d'une autorité reconnue (celle d'un expert, d'un chef spirituel, d'un maître à penser...), on parle de **sophisme de l'humilité** (v. *supra*).

3.5 Sophisme du procès d'intention

Définition : sophisme consistant à prétendre justifier une thèse en détournant l'attention de l'interlocuteur vers une critique des mauvaises intentions faussement attribuées à l'interlocuteur.

Explication et exemple : le procès d'intention est une stratégie sophistique par laquelle l'attention de l'interlocuteur est détournée vers des éléments qui ne relèvent plus du domaine de l'argumentation rationnelle. On peut considérer que ce sophisme a partie liée avec le *sophisme de l'attaque à la personne** dans la mesure où on se sert des fausses intentions prêtées à l'interlocuteur pour discréditer son point de vue ou son comportement. Le sophisme du procès d'intention tente de réduire, illégitimement, la valeur rationnelle d'une thèse ou d'un argument à celle de la valeur d'une intention prêtée malhonnêtement à l'interlocuteur.

3.6 Sophisme de la pétition de principe

Définition : raisonnement qui consiste, dans une déduction, à supposer vrai ce qu'il s'agit justement de démontrer au terme du raisonnement. La pétition de principe est un sophisme lorsqu'elle est expressément produite pour convaincre indûment un interlocuteur.

Explication et exemples : la faute logique consiste à prendre pour acquis ce que l'on veut démontrer, c'est-à-dire plus précisément à vouloir démontrer la vérité d'une conclusion* uniquement sur la base de prémisses* qui en présupposent déjà la vérité. Par exemple :

*L'euthanasie est un meurtre,
Or un meurtre est illégal*

Donc, l'euthanasie est illégale

Dans ce raisonnement, la vérité de la conclusion ne saurait être considérée comme ayant été effectivement démontrée, bien qu'il puisse sembler qu'elle le soit. En effet, la proposition *l'euthanasie est illégale* est déjà implicitement contenue dans la prémisse *majeure** *l'euthanasie est un meurtre* : étant un meurtre, il est donc admis dès le départ que cette pratique est illégale, au motif que le meurtre l'est. La conclusion étant ainsi *présupposée* dans les prémisses, cela revient à dire qu'une proposition se justifie d'elle-même, ce qui, bien sûr, ne saurait être rationnellement satisfaisant. On tourne en rond.

4\ Catégorie des sophismes formels ou syllogistiques

Définition générale : une dernière classe de sophismes regroupe des raisonnements invalides, c'est-à-dire des raisonnements dont les conclusions ne sont pas correctement tirées des prémisses. Ces sophismes exploitent l'ignorance de la structure et de la fonction respective des diverses composantes logiques du syllogisme.

Cette catégorie est présentée dans la section 3.5.2 avec les autres règles de l'inférence logique pour les syllogismes.

■ Septième partie : Centre d'aide en philosophie

7.1 Qu'est-ce que le CAP?

Le Centre d'aide en philosophie (CAP) est coordonné par des professeurs de philosophie et des moniteurs-étudiants. Son but est de permettre aux étudiants qui ont de la difficulté en philosophie de s'améliorer. À cette fin, le CAP fournit des mesures d'aides variées telles que des ateliers ciblés, de l'aide ponctuelle pour la lecture et la rédaction des travaux, de même qu'un suivi régulier avec un professeur ou un moniteur. Bien que s'adressant à tous les étudiants en philosophie au Collège, le CAP se destine plus particulièrement aux étudiants du cours de philosophie 101.

7.2 Qui devrait s'inscrire au CAP?

- Les étudiants qui ont eu un échec ou plus d'un échec dans un cours de philosophie.
- Les étudiants qui ont obtenu une note de 6/10 ou moins dans le test d'aptitudes en lecture du CAP distribué en classe au début du semestre.
- Les étudiants éprouvant des difficultés en français (moins de 70% au secondaire).
- Les étudiants qui ont échoué à leur premier examen de philosophie en 101 et qui désirent passer un examen de récupération.
- Tout étudiant qui éprouve de la difficulté dans son cours de philosophie.

7.3 Quels sont les services offerts par le CAP?

- **Ateliers**

Durant le semestre, le Centre d'aide offre des ateliers d'une heure pour aider les étudiants à développer une méthode de travail efficace, à lire, à analyser et à rédiger des textes en philosophie. Les ateliers seront **annoncés dans le Bulletin** au fil de la session et on peut s'y inscrire sur l'horaire affiché sur la porte du CAP.

- **Aide ponctuelle**

Durant toute la session, les étudiants en philosophie peuvent prendre rendez-vous au CAP avec un enseignant ou un moniteur en inscrivant leur nom sur l'horaire affiché à la porte du local du CAP. L'enseignant ou le moniteur tentera de les aider à comprendre un texte ou saisir certaines notions suscitant des difficultés de compréhension, selon leurs besoins de l'étudiant. Des **exercices supplémentaires** de toutes sortes sont aussi offerts.

- **Suivi régulier**

Certains étudiants peuvent également venir au CAP d'une manière plus régulière en fréquentant le même moniteur ou professeur durant tout le semestre. Ces rencontres périodiques assurent aux étudiants un suivi constant des exercices, examens, devoirs et permet aussi de réviser chaque semaine la matière étudiée. Un tel encadrement convient particulièrement **à ceux qui ont déjà échoué au cours** ou à ceux qui, dès le début du semestre, éprouvent de grandes difficultés dans leurs cours.

Conseils du CAP

La clef de la réussite pour les étudiants en difficulté décidant de venir au CAP, c'est de...

- Se présenter au CAP bien préparé **en cernant à l'avance ce qu'on ne comprend pas**. Afin de rendre la consultation efficace, il est suggéré de préparer des **questions précises** à l'avance et d'amener tout le **matériel nécessaire** (notes de cours, exercices, examens antérieurs, etc.).
- **Fréquenter le CAP régulièrement** : on constate que le CAP apporte une aide véritable lorsque les étudiants le fréquentent de façon continue.
- **Consulter un moniteur ou professeur du CAP à l'avance** : se présenter la veille d'un examen est peu bénéfique lorsqu'on a d'importantes difficultés en philosophie.

Coordonnées du CAP du cégep de Saint-Laurent :

- Local F-09 (à l'intérieur de la bibliothèque)
(514) 747-6521, poste 7599

Huitième partie : Lexique

- **Accident, accidentel**: désigne tout caractère appartenant à une chose sans que celui-ci soit indispensable pour que cette chose soit cette chose (par exemple le fait pour Socrate d'être *beau* ou debout *laid* ou pour un corbeau le fait d'être *noir*). S'oppose à **essence, essentiel**.
- **Affirmatif (proposition affirmative)** : désigne en logique l'un des deux types de *propositions* classées au point de vue de la *qualité*. Une *proposition affirmative* est une proposition où il est affirmé qu'un *prédicat* se rapporte au *sujet* (par exemple, *l'ours hiberne*). S'oppose à *négatif*. Voir *Carré logique* et *Proposition*.

Dans une proposition affirmative, le *prédicat* a toujours une valeur *particulière* (par exemple, dans la proposition *tous les cygnes sont blancs*, la classe des cygnes est contenue dans celle des choses blanches et n'en constitue ainsi qu'une partie – la neige, les nuages et les ours polaires en font également partie). Une double négation indique une proposition affirmative (par exemple : *aucun cygne n'est pas blanc* = *tous les cygnes sont blancs*).

- **Affirmation** : synonyme de *proposition* et d'*énoncé* (voir *Proposition*).
- **Analogie** : voir *Raisonnement par analogie*.
- **Analyse** : méthode qui consiste à décomposer un problème complexe en ses parties élémentaires afin de le résoudre plus facilement. Il s'agit d'une démarche qui va du *complexe vers le simple*. Synonyme de *résolution*. Antonyme de *synthèse*.
- **Antilogie** : couple de thèses ou de discours opposés de valeur équivalente (autrement dit couple formé d'une *thèse* et d'une *antithèse*). Synonyme de *l'antinomie*.
- **Antinomie** : synonyme d'*antilogie* (voir l'article).
- **Antithèse (ou contre-thèse)** : *thèse* considérée au point de vue de son opposition à une autre *thèse*. Le couple constitué d'une thèse et d'une antithèse forme une *antilogie* (voir l'article).
- **Argument** : toute *proposition* ou *jugement* utilisés pour justifier la *vérité* d'une *thèse*. L'acceptation des arguments implique aussi celle de la thèse que ces arguments étayent. Il existe plusieurs types d'arguments, essentiellement les *arguments logiques* ou *démonstratifs* (a priori) et les *arguments empiriques* (basés sur des faits observables).
- **Argumentaire (ou script argumentatif)** : désigne l'ensemble systématique des *arguments* présentés pour justifier la *vérité* d'une *thèse*.

- **Argumentation** : dynamique des échanges où se confrontent aux moins une *thèse* et une *antithèse*. Cette dynamique est composée de plusieurs moments, à savoir l'*objection*, la *contre- objection*, la *concession* et la *réfutation*.
- **Carré logique (ou des oppositions)** : schéma visuel qui présente sous la forme d'un carré les quatre types principaux d'*oppositions* entre les *propositions* (A, E, I et O).
- **Cause** : désigne toute réalité ou tout événement (A) à l'origine d'une autre réalité ou d'un autre événement (B), appelés *effet* (par exemple, le vent [= cause] qui fait tomber un arbre [= effet]). La séquence des causes et des effets dans la nature s'appelle *chaîne causale*. La cause d'un phénomène est identifiée dans l'*explication* du phénomène.
- **Classification** : répertoire présentant l'organisation hiérarchique des *concepts* les uns par rapport aux autres. Une classification est faite selon le *genre* et l'*espèce* rattachés au concept.
- **Cohérence** : désigne l'intelligibilité logique des relations qu'entretient le tout (d'un texte ou d'un discours par exemple) avec l'ensemble de ses parties. Antonyme de *incohérence*.
- **Concept** : entité abstraite désignant une classe d'objets individuels partageant en commun certains caractères *essentiels*. Un concept identifie le *genre* et l'*espèce* auxquels appartiennent les objets dénotés par le concept. Une définition exprime ce genre et cette espèce sous la forme d'une *proposition*.
- **Concession** : étape de l'*argumentation* qui suit l'échange des *objections* et des *contre- objections*. Lors de cette étape, la *thèse* dont il était question modifiée, limitée ou nuancée. La concession implique donc que certaines objections avancées contre la thèse ont été acceptées, en partie ou en totalité.
- **Conclusion** : désigne dans un *raisonnement* (ou un *syllogisme*) la *proposition* tirée des prémisses considérée au point de vue de son *contenu* (qui est *vrai* ou *faux*) Terme connexe : *Conséquence*.
- **Condition** : premier terme dans une relation d'*implication matérielle*.
- **Conséquence** : désigne dans un *raisonnement* (ou un *syllogisme*) la *proposition* tirée des prémisses considérée au point de vue de sa *forme logique* (qui est *valide* ou *invalid*). Une conséquence est *valide* par définition (une proposition qui ne découle pas correctement des prémisses posées n'est pas une «conséquence»). Terme connexe : *Conclusion*.
- **Contenu (ou contenu de signification)** : Désigne la signification d'une *proposition* et qui la rend susceptible de recevoir une *valeur de vérité*. Terme antonyme de *forme*.
- **Contingent** : *modificateur* signifiant *ce qui est, mais qui pourrait ne pas être* (voir aussi *impossible, possible* et *nécessaire*).

- **Contradiction** : désigne la relation logique qui existe entre deux propositions qui s’opposent mutuellement à la fois selon la *quantité* et la *qualité* (donc entre les propositions de type A et O et entre celles de type I et E). Deux propositions contradictoires ne peuvent jamais être toutes les deux vraies ou toutes les deux fausses : si l’une est vraie, l’autre est nécessairement fausse, et vice versa. La contradiction est l’un des quatre types classiques d’opposition entre les propositions (avec la *contrariété*, la *subcontrariété* et la *subalternation*, voir les articles).
- **Contraire (ou contrariété)** : désigne la relation logique qui existe entre deux *propositions universelles* qui s’opposent mutuellement selon la *qualité* (donc entre les propositions de type A et E). Deux propositions contraires ne peuvent jamais être toutes les deux vraies, mais il est possible pour elles d’être simultanément fausses. La contrariété est l’un des quatre types classiques d’opposition entre les propositions (avec la *contradiction*, la *subcontrariété* et la *subalternation*, voir les articles).
- **Contre argument (ou objection)** : étape de l’*argumentation* correspondant à la contestation, c’est-à-dire où un *argument* est opposé un autre argument qui apparaît comme problématique et qui est présenté à l’appui d’une *thèse*. Lorsqu’une *contre-objection* est possible contre l’objection, le débat est encore ouvert. Lorsqu’il n’y a plus de contre-objection possible, l’objection clôt le débat et expose la thèse à la *réfutation*.
- **Contre objection** : étape de l’*argumentation* où un argument est présenté pour parer une *objection* et sauvegarder (totalement ou partiellement) la *thèse* défendue. L’absence de contre- objection mène à la réfutation de la thèse et à la conclusion du débat.
- **Conversion logique** : désigne la possibilité logique, pour le *sujet* et le *prédicat*, d’être permutés au sein d’une *proposition* sans que soit changée la *valeur de vérité*, quelle que soit la nouvelle forme grammaticale adoptée.

Tout s est p

≡

Quelque p est s

Par

exemple :

Toute pieuvre possède des tentacules

≡

Certain (être) possédant des tentacules est une pieuvre

Tous les cygnes sont blancs

≡

Quelque chose blanc est un cygne

Aussi :

Quelque s est p

≡

Quelque p est s

Aucun s n’est p

≡

Aucun p n’est s

On appelle *converse* ou *réciproque* la nouvelle proposition issue de la conversion.

- **Copule** : particule lexicalement vide dont la seule fonction logique est d'assurer le rapport entre les *termes* dans une *proposition*. Le verbe «être» est traditionnellement utilisé à titre de copule. C'est la copule qui indique si une proposition est *affirmative* (*s est p*) ou *négative* (*s n'est pas p*).
- **Définition** : *proposition* qui énonce l'*essence* d'une chose, c'est-à-dire les caractères que cette chose ne peut pas ne pas posséder pour être ce qu'elle est (voir *Essence*). La définition identifie le *genre* et l'*espèce* de la chose définie (par exemple, une «table» est un meuble [= genre] plat sur pieds [= *différence spécifique/espèce*]). La définition exclut par définition les caractères *accidentels*. Ne pas confondre avec la *description*.
- **Démonstration** (voir aussi *syllogisme démonstratif*) : *déduction* dont la *conséquence* découle de *prémises* admises comme *vraies* quant à leur *contenu*. La conséquence d'un raisonnement démonstratif est donc par définition *vraie* elle aussi.
 Dans la tradition scolastique, on a distingué entre deux formes de démonstration : 1/ la démonstration *a priori* (qui va de la cause à l'effet) et 2/ la démonstration *a posteriori* (qui va de l'effet à la cause). Par exemple :

Si la Lune est dans la position x, y, z, alors il y a éclipse de Lune	
Or, la Lune est dans la position x, y, z	} cause
<hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/>	
Donc, il y a actuellement une éclipse de Lune	effet
S'il y a éclipse de Lune, alors la Terre est entre la Lune et le Soleil	} effet
Or, il y a actuellement une éclipse de Lune	
<hr style="width: 80%; margin: 0 auto;"/>	
Donc, la Terre se place entre la Lune et le Soleil	cause

- **Description** : *proposition* qui exprime les divers caractères que possède une chose sans tenir compte du fait que ces caractères soient *accidentels* ou *essentiels*. Ne pas confondre avec une *définition*. Les descriptions conviennent aux objets individuels, alors que les définitions se rapportent aux objets en général.
- **Différence spécifique** : propriété ou groupe de propriétés permettant de distinguer les *espèces* entre elles (voir *Définition*).
- **Dilemme** : Situation dans laquelle s'opposent deux *propositions* ou *thèses contradictoires* et entre lesquelles il faut pourtant choisir.

- **Discours** : en *argumentation*, dans un texte ou une allocution, désigne un ensemble cohérent de *raisonnements* (ou de *thèses*) fondés sur des *prémises* (ou des *arguments*) se rapportant à un sujet ou une *problématique*.
- **Énoncé** : synonyme de *proposition* et d'*affirmation* (voir *Proposition*).
- **Équivalence** : au sens large, désigne deux *arguments*, *concepts*, *propositions* ou *thèses* possédant la même signification. Au sens logique, désigne deux propositions substituables, c'est-à-dire dont la *valeur de vérité* est la même.
- **Équivoque** : désigne le caractère d'un mot ou d'un *concept* dont la signification est *ambiguë* (n'est claire et distincte) ou qui possède plusieurs significations (plurivoque). (Ainsi, le terme d'équivoque est lui-même équivoque).
- **Espèce** : catégorie dont l'extension est inférieure à celle du *genre* et qui se range sous lui (par exemple, l'espèce *gorille* du genre *primate*). L'espèce partage *les propriétés générales* du genre ainsi qu'un certain nombre de propriétés spécifiques qui distinguent l'espèce des autres espèces du même genre (groupe de propriétés appelé *différence spécifique**). L'espèce est identifiée par une propriété que possède la chose et qui est appelée *différence spécifique*.
- **Essence, essentiel** : désigne tout caractère appartenant de manière *indispensable* à une chose et sans laquelle cette chose ne serait pas cette chose (par exemple le fait pour Socrate d'être un *homme* ou pour un corbeau d'être un *oiseau*). S'oppose à **accident, accidentel**.
- **Explication** : *raisonnement* ou ensemble de raisonnements visant à identifier la *cause* d'un phénomène. Elle répond à la question *pourquoi* ?
- **Explicite** : caractère d'un *argument*, d'une *définition*, d'une *prémisse* ou d'une *thèse* contenus dans une *proposition*, un *raisonnement* ou un *discours* sans être clairement identifiés. S'oppose à *explicite*. **Faux, fausseté** : Caractère d'une *proposition* dont le *contenu de signification* (voir *Contenu*) n'est pas adéquat à la réalité.
- **Extension** : étendue du domaine d'objets auquel un *concept* ou un *terme* dénote. Plus un concept ou un terme possède une grande extension, plus il est général (par exemple, le concept de *gorille* possède une extension plus petite que celle de *primate*, dans la mesure où le gorille n'est qu'une *espèce* du genre *primate*). Dans un syllogisme, on appelle *majeur* le terme dont l'extension est la plus grande (v. *Majeure*).
- **Général** : caractère d'une *définition*, d'une *proposition* ou d'une *thèse* qui dénote un ensemble de choses appartenant à un même *genre*. S'oppose à *particulier*. Une proposition générale peut comporter des cas faisant exception, contrairement à une proposition *universelle*. Par exemple,

on peut définir le mammifère en général comme un animal *vivipare*, bien que l'ornithorynque soit *ovipare*.

- **Genre** : catégorie dont l'extension est supérieure à celle de l'espèce et sous laquelle cette dernière se range (par exemple, le genre *primate* sous lequel se rangent les espèces *gorille*, *chimpanzé*, *orang-outang*, *gibbon*, ...). Le genre exprime la somme des propriétés que toutes ses espèces partagent en commun (voir *Définition*).
- **Implication matérielle** (ou **conditionnel**) : Relation logique entre une *condition* et une *conséquence* (*si p, alors q*). Cette forme de logique sert à exprimer ce qu'on appelle la *contrafactualité*, c'est-à-dire tout ce qui concerne la réalisation conditionnelle d'événements (ex. : «s'il vente, alors je mets les voiles»). L'implication matérielle est une relation unilatérale (ou *non-commutative*), au sens où *p implique q* n'est pas la réciproque de *q implique p* (ex. : «s'il vente, alors je mets les voiles» n'a pas la même valeur que «si je mets les voiles, alors il vente»). Plusieurs sophismes exploitent les difficultés reliées à cette notion (ex. : affirmation du conséquent, négation de l'antécédent).
- **Implicite** : caractère d'un *argument*, d'une *définition*, d'une *prémisse* ou d'une *thèse* contenus dans une *proposition*, un *raisonnement* ou un *discours* sans être clairement identifiés. S'oppose à *explicite*.
- **Impossible** : *modificateur* signifiant *ce qui n'est pas et qui ne pourrait pas être* (voir aussi *possible*, *nécessaire* et *contingent*).
- **Incohérence** : voir *Cohérence*.
- **Indécidable** : caractère d'une *proposition* irréfutable du fait qu'il soit *impossible* de lui attribuer une *valeur de vérité*.
- **Indéfini** : proposition dont il n'est pas possible de déterminer si elle est *singulière*, *particulière* ou *universelle* (ex. : le papillon monarque migre vers le Mexique).
- **Induction** : voir *Raisonnement inductif*.
- **Inférence** : dans son sens usuel, synonyme de *déduction* (par exemple, on infère d'un hurlement dans les bois *la présence d'un loup*). Au sens plus technique, désigne l'opération rationnelle par laquelle on admet une proposition (= le conséquent) du fait de sa relation avec d'autres propositions posées antérieurement (l'antécédent) :

<u>P, Q</u>	} antécédent
R	} conséquent

L'inférence fonde et rend possible le *raisonnement* sous toutes ses formes (voir *Raisonnement*).
Synonyme de *sylogisme* lorsqu'une conclusion est précisément inférée d'un antécédent formé de deux *prémisses* (voir *Sylogisme*).

- **Invalidité** : caractère d'un *raisonnement* ou d'un *sylogisme* dont la *conséquence* n'est pas correctement tirée des *prémisses*. Antonyme de *Validité*.
- **Jugement** : équivalent épistémologique de la notion logique de *proposition*. Se décline en jugement *de fait* (ou *descriptif*), analytique (ou *a priori*), en jugement de goût (ou *de préférence*, *subjectif*) et *de valeur* (ou *moral*, *évaluatif*). Voir le guide.
- **Logique** : Au sens large, désigne tout ce qui relève d'une forme de *cohérence* entre des parties dans un système (par exemple entre des *arguments* et une *thèse*). Synonyme de *cohérence*.

Dans un sens plus technique, désigne l'étude ou la théorie de l'*inférence* ou du *raisonnement valide* (incluant le *sylogisme*) et des diverses techniques employées pour le vérifier. Elle est en ce sens la science de la *conséquence nécessaire*.

La logique est traditionnellement divisée en deux grands domaines :

1/ la **logique classique** (ou *aristotélicienne*), qui désigne l'ensemble de la tradition de la logique qui trouve sa source dans les écrits de logique d'Aristote (*l'Organon*) et dans la longue histoire de la réception de cette œuvre jusqu'au XIXe s.

2/ la **logique moderne** (ou *formelle*, *symbolique*, *mathématique*, appelée aussi *logistique*), qui désigne habituellement la forme que la logique prit à partir du milieu du XIXe s. et où elle fut traitée au moyen du symbolisme et des méthodes propres aux mathématiques, notamment à l'algèbre, la réduisant ainsi à un calcul.

- **Majeur** : voir *Sylogisme*.
- **Majeure** (ou *prémisse majeure*) : voir *Sylogisme*.
- **Mineur** : voir *Sylogisme*.
- **Mineure** (ou *prémisse mineure*) : voir *Sylogisme*.
- **Modificateur** : voir *Proposition*.
- **Modus ponens** (ou *règle de détachement*, *affirmation de l'antécédent*) : L'une des deux sortes principales (avec le *modus tollens*) de raisonnement *valide* ayant la forme d'une « implication »

(si, ... alors), c'est-à-dire où est indiquée une relation de conséquence liée à une condition donnée.

Le *modus ponens* consiste à déduire un «conséquent» à partir de l'affirmation de la condition (appelée «antécédent»). Par exemple :

Si le vent se lève (= *antécédent*), alors je mets les voiles (= *conséquent*),
or, il vente (= *affirmation de l'antécédent*)

Donc, je mets les voiles (on détache le conséquent)

Autrement dit :

p implique q
Or, p

Donc, q

où *p* est l'antécédent et *q* le conséquent.

La relation du conséquent à l'antécédent n'est pas commutative, c'est-à-dire réversible. Par exemple, le raisonnement suivant n'est pas *valide* :

Si le vent se lève (= *antécédent*), alors je mets les voiles (= *conséquent*),
or, je mets les voiles (= *affirmation du conséquent*)

Donc, il vente

L'affirmation du conséquent est un *sophisme* (un sophisme «formel», qui exploite les difficultés et les subtilités de la logique inconnues pour la plupart).

- **Modus tollens** (ou *contraposition*, *négarion du conséquent*) : L'une des deux sortes principales (avec le *modus ponens*) de raisonnement *valide* ayant la forme d'une «implication» (si, ... alors), c'est-à-dire où est indiquée une relation de conséquence liée à une condition donnée.

Le *modus tollens* consiste à déduire la négation du conséquent à partir de celle de la condition (appelée «antécédent»). Par exemple :

Si le vent se lève (= *antécédent*), alors je mets les voiles (= *conséquent*),
or, il ne vente pas (= *négarion de l'antécédent*)

Donc, je ne mets les voiles (= *négarion du conséquent*)

Autrement dit, si une réalité entraîne une conséquence, alors de l'absence de cette conséquence se déduit celle de cette réalité :

$$\begin{array}{l} p \text{ implique } q \\ \text{Or, non-}q \\ \hline \text{Donc, non-}p \end{array}$$

où p est l'antécédent et q le conséquent.

Ne pas confondre avec le sophisme de l'affirmation du conséquent (voir Modus ponens).

- **Moyen terme** : voir *Syllogisme*.
- **Nécessaire** : *modificateur* signifiant *ce qui ne peut pas ne pas être* (voir aussi *impossible*, *possible* et *contingent*).

Négatif (proposition négative) : désigne en logique l'un des deux types de *propositions* classées au point de vue de la *qualité*. Une *proposition négative* est une proposition où il est affirmé qu'un *prédicat* ne se rapporte pas au *sujet* (par exemple, *l'ours n'hiberne pas*). S'oppose à *affirmatif*. Voir *Carré logique* et *Proposition*.

Dans une proposition négative, le *prédicat* a toujours une valeur *universelle* (par exemple, dans la proposition *nul cygne n'est blanc*, la classe des cygnes est exclue de celle des choses blanches considérées totalement). Une double négation indique une proposition affirmative (par exemple : *aucun corbeau n'est pas noir* = *tous les corbeaux sont noirs*).

- **Non-contradiction (principe de)** : l'un des principes fondamentaux de la logique permettant d'éviter la contradiction. Il énonce qu'une proposition et sa négation ne peuvent être vraies ou fausses simultanément : si l'une est vraie, l'autre est nécessairement fautive, et inversement. Le principe énonce en d'autres termes *qu'une chose ne peut être ce qu'elle n'est pas* (*a n'est pas non-a*).
- **Objection** : voir *Contre-argument* (ou *objection*).
- **Paradoxe** : signifie essentiellement deux choses :
 - 1\ *thèse* dont le contenu apparaît comme manifestement faux, mais dont les *arguments* qui la supportent apparaissent quant à eux comme vrais (les paradoxes de Zénon sont entendus en ce sens) ;
 - 2\ type de proposition dont la vérité implique sa propre fausseté, et inversement, conduisant inévitablement à une autocontradiction (par exemple : *un homme affirme qu'il ment, ce qu'il dit est alors vrai ou faux?*).

- **Particulier (proposition particulière)** : désigne en logique l'un des trois types de *propositions* classés au point de vue de la *quantité*. Une *proposition particulière* est une proposition dont le *sujet* est considéré dans son *extension* partielle, c'est-à-dire où le *prédicat* se dit d'une partie du sujet (par exemple, *quelques ours hibernent*). S'oppose à *universel* et à *singulier*.
On désigne traditionnellement les propositions particulières par les lettres I et O (I = particulières *affirmatives* ; O = particulières *néglatives*). Voir *Carré logique* et *Proposition*.
- **Possible** : *modificateur* signifiant *ce qui n'est pas, mais qui pourrait être* (voir aussi *impossible*, *nécessaire* et *contingent*).
- **Prédicat** : désigne dans une proposition ce qui est dit d'un sujet (de façon *affirmative* ou *néglative*) et qui rend possible pour cette proposition l'octroi d'une *valeur de vérité*. Dans la proposition: *tous les cygnes sont blancs*, le *blanc* est l'attribut qui est rapporté au sujet *cygne*. Les prédicats sont *accidentels* ou *essentiels*, *nécessaires* ou *contingents*.
- **Principe de non-contradiction** : voir *Non-contradiction*.
- **Problématique** : présenté d'un *thème* sous l'angle des problèmes, des enjeux ou des *paradoxes* qu'il soulève et qui demandent à être résolus.
- **Proposition** : en logique, désigne un énoncé où un *prédicat* est attribué (de façon *affirmative* ou *néglative*) à un *sujet* par l'intermédiaire d'une *copule*. Par exemple :

La ville de Maputo est la capitale de la Tanzanie
sujet + copule + prédicat

On peut ajouter à la proposition un *quantificateur*, qui indique la *quantité* ou l'*extension* du *sujet*. On peut aussi ajouter un *modificateur*, qui précise la qualité du lien entre le sujet et le prédicat :

Il est nécessaire que certains hommes soient courageux
modificateur + quantificateur + sujet + copule + prédicat

Les quatre modificateurs traditionnels sont le *nécessaire*, le *contingent*, le *possible* et l'*impossible* (voir les articles). Les trois quantificateurs traditionnels sont le *singulier*, le *particulier* et l'*universel*.

- **Qualité** : en logique, désigne dans une proposition la manière (*affirmative* ou *néglative*) de rapporter un *prédicat* à un *sujet*). Voir *Affirmatif* et *Néglatif*. La qualité s'oppose à la *quantité*.
- **Quantificateur** : voir *Proposition*.
- **Quantité** : en logique, désigne dans une proposition la manière *universelle*, *particulière* ou

singulière de rapporter un *prédicat* à un *sujet*. La quantité s'oppose à la *qualité*.

- **Raisonnement** : Opération rationnelle par laquelle est effectuée une *inférence*. Il existe trois formes principales de raisonnement : *inductif*, *déductif* (ou *sylogistique*) et *analogique*.

Dans toute forme de raisonnement :

- 1\ si l'antécédent est **vrai**, le conséquent l'est aussi ;
- 2\ si le conséquent est **faux**, l'antécédent l'est aussi ;
- 3\ si l'antécédent est **faux**, le conséquent peut être vrai ou faux ;
- 4\ si le conséquent est **vrai**, l'antécédent peut être vrai ou faux.

A) Raisonnement déductif : voir *Sylogisme*.

B) Raisonnement inductif : type de *raisonnement* qui consiste à tirer une *conclusion* de valeur *générale* ou *universelle* à partir de *prémises* de valeur *singulière* ou *particulière*. Par exemple :

Le cygne x_1 est blanc	Le cygne x_2 est blanc	} prémisses
	Le cygne x_3 est blanc	(propositions inductrices)
Le cygne x_n est blanc		
	Les cygnes sont blancs	} conclusion (proposition induite)

Autrement dit, une induction est une connaissance où il est affirmé qu'un *prédicat* (ici : le *blanc*) appartient en *général* ou de manière *universelle* à un groupe d'objets (ici : les *cygnes*) parce qu'il a été observé que ce prédicat appartient à un certain nombre de ces objets.

D'un point de vue formel, on peut schématiser l'induction de la façon suivante :

$$\begin{array}{c}
 x_1, x_2, x_3, x_4, x_5, \dots x_n, \text{ sont des } a \\
 x_1, x_2, x_3, x_4, x_5, \dots x_n, \text{ sont des } b \\
 \hline
 \text{Donc, les } a \text{ sont des } b
 \end{array}$$

De prémisses dont le contenu se rapporte à des *faits empiriques* ne se déduit jamais que des conclusions *générales* (dans notre exemple, il n'est jamais possible de vérifier si effectivement tous les cygnes de la Terre, voire de l'univers, sont tous blancs). Cependant, de prémisses dont le contenu est strictement rationnel peut se déduire des conclusions *universelles*, comme dans l'exemple suivant :

$$\begin{array}{c}
 \text{Le pentagone } x_1 \text{ possède des angles internes totalisant } 108^\circ \\
 \text{Le pentagone } x_2 \text{ possède des angles internes totalisant } 108^\circ \\
 \text{Le pentagone } x_n \text{ possède des angles internes totalisant } 108^\circ \\
 \hline
 \text{Donc, tout pentagone possède des angles internes totalisant } 108^\circ
 \end{array}$$

C) Raisonnement par analogie : type de raisonnement au terme duquel un prédicat est affirmé d'un sujet parce que le même prédicat est affirmé d'un sujet semblable au premier. Le raisonnement analogique a la forme logique suivante (s = sujet et p = prédicat :

$$\begin{array}{l} s_1 \text{ est } p_1 \\ \text{Pareillement, } s_2 \text{ est } p_1 \\ \text{Or, } s_1 \text{ est } p_2 \\ \hline \text{Donc, } s_2 \text{ est } p_2 \end{array}$$

Par exemple :

$$\begin{array}{l} \text{Négliger l'ancienneté d'un employé (} s_1 \text{) est inéquitable (} p_1 \text{)} \\ \text{Pareillement, ne pas récompenser tous les enfants de la même manière (} s_2 \text{) est inéquitable (} p_1 \text{) Or,} \\ \text{négliger l'ancienneté d'un employé (} s_1 \text{) est moralement répréhensible (} p_2 \text{)} \end{array}$$

Donc, pareillement, ne pas récompenser tous les enfants de la même manière (s_2) est moralement répréhensible (p_2)

- **Réciproque** : Voir *Conversion logique*.
- **Réfutation** : Voir *Contre objection et réfutation*.
- **Singulier (*proposition singulière*)** : désigne en logique l'un des trois types de *propositions* classés au point de vue de la *quantité*. Une *proposition singulière* est une proposition dont le prédicat n'est attribué qu'à un exemplaire individuel du sujet (par exemple, *cet ours hiberne*). S'oppose à *universel* et à *particulier*.
D'un point de vue logique, les propositions singulières sont traditionnellement traitées comme des *propositions universelles*. Voir *Carré logique* et *Proposition*.
- **Sophisme** : faux raisonnement dont l'apparence de légitimité est volontairement utilisée pour convaincre par la tromperie un interlocuteur de la valeur d'un *argument* ou d'une *thèse*. Peut vouloir signifier aussi tout obstacle à la connaissance réelle.
- **Sujet** : désigne dans une *proposition* le *terme* auquel est rapporté le *prédicat* sur un mode *affirmatif* ou *négatif*. Dans la proposition: *tous les chats sont gris*, *chat* est le sujet et *gris* le prédicat.

Syllogisme : type de *déduction* formée de trois *propositions*, à savoir de deux *prémises* desquelles est tirée une *conclusion* ou *conséquence*. Les prémisses sont appelées respectivement *majeure* et *mineur*. Par exemple :

Tous les hommes sont mortels	}	<i>prémisse majeure</i>
Or, Socrate est un homme	}	<i>prémisse mineure</i>
Donc, Socrate est mortel	}	<i>conclusion ou conséquence</i>

La **majeure** est la prémisse qui contient le **majeur (M)**, c'est-à-dire le *terme* qui possède la plus grande *extension*. Dans notre exemple, le majeur est le terme *mortel*, désignant l'ensemble de tout ce qui est mortel (les hommes, les plantes, les animaux, ...).

La **mineure** est quant à elle la prémisse qui contient le **mineur (m)**, c'est-à-dire le *terme* ayant la plus petite *extension*. Dans notre exemple, le mineur est le terme *Socrate*, qui n'est qu'un seul individu).

Entre le majeur et le mineur se situe le **moyen terme (mt)**, qui désigne le *terme* présent à la fois dans la *majeure* et la *mineure*. Sa fonction logique est d'unir le *mineur* au *majeur* dans la *conclusion* (où il disparaît).

Tout syllogisme possède ainsi la structure logique suivante :

mt est M
M est mt
M est M

1. Les figures du syllogisme

Il existe quatre figures du syllogisme, chacune d'elle étant déterminée par la *position* (ou la fonction logique) qu'occupe le moyen terme dans les prémisses, c'est-à-dire selon qu'il est *sujet (s)* ou *prédicat (p)* dans la majeure et dans la mineure.

<p>1.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;"><i>s</i></td> <td style="padding-right: 10px;"><i>p</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;">mt est M</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;"><i>m</i> est mt</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; padding-top: 5px;"><i>m</i> est M</td> </tr> </table> <p><i>figure parfaite</i></p>	<i>s</i>	<i>p</i>	mt est M		<i>m</i> est mt		<i>m</i> est M		<p>2.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;"><i>s</i></td> <td style="padding-right: 10px;"><i>p</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;">M est mt</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;"><i>m</i> est mt</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; padding-top: 5px;"><i>m</i> est M</td> </tr> </table>	<i>s</i>	<i>p</i>	M est mt		<i>m</i> est mt		<i>m</i> est M		<p>3.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;"><i>s</i></td> <td style="padding-right: 10px;"><i>p</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;">mt est M</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;">mt est <i>m</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; padding-top: 5px;"><i>m</i> est M</td> </tr> </table>	<i>s</i>	<i>p</i>	mt est M		mt est <i>m</i>		<i>m</i> est M		<p>4.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;"><i>s</i></td> <td style="padding-right: 10px;"><i>p</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;"><i>m</i> est mt</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px 0;">mt est M</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; padding-top: 5px;"><i>M</i> est <i>m</i></td> </tr> </table> <p>(figure galénique)</p>	<i>s</i>	<i>p</i>	<i>m</i> est mt		mt est M		<i>M</i> est <i>m</i>	
<i>s</i>	<i>p</i>																																		
mt est M																																			
<i>m</i> est mt																																			
<i>m</i> est M																																			
<i>s</i>	<i>p</i>																																		
M est mt																																			
<i>m</i> est mt																																			
<i>m</i> est M																																			
<i>s</i>	<i>p</i>																																		
mt est M																																			
mt est <i>m</i>																																			
<i>m</i> est M																																			
<i>s</i>	<i>p</i>																																		
<i>m</i> est mt																																			
mt est M																																			
<i>M</i> est <i>m</i>																																			
		<i>figures imparfaites</i>																																	

Toutes ces figures sont logiquement valides. L'attribut de « imparfait » n'exprime qu'un jugement esthétique sur la forme idéale que devrait prendre tout raisonnement (en l'occurrence la première, où le moyen terme y apparaît clairement comme un terme *intermédiaire*, ce qui moins évident dans les autres figures).

2. Les modes du syllogisme

Il existe aussi des *modes* du syllogisme, chacun d'eux étant déterminé par le type de proposition que sont les prémisses, soit *universelles affirmatives* (A), *universelles négatives* (E), *particulières affirmatives* (I) et *particulières négatives* (O). Sur les 256 combinaisons logiques possibles, seuls 19 modes sont *valides*. Les logiciens du Moyen Âge leur ont attribué des noms (où chaque voyelle correspond au type de proposition [par ex. : *Barbara* = AAA ; *Darapti* = AAI, ...]) :

Modes de la 1re figure (modes parfaits)

1. **Barbara** (majeure A, mineure A, conclusion A)
2. **Celarent** (majeure E, mineure A, conclusion E)
3. **Darii** (majeure A, mineure I, conclusion I)
4. **Ferio** (majeure E, mineure I, conclusion O)

Modes de la 2e figure (modes imparfaits)

5. **Cesare** (majeure E, mineure A, conclusion E)
6. **Camestres** (majeure A, mineure E, conclusion E)
7. **Festino** (majeure E, mineure I, conclusion O)
8. **Baroco** (majeure A, mineure O, conclusion O)

Modes de la 3e figure (modes imparfaits)

9. **Darapti** (majeure A, mineure A, conclusion I)
10. **Disamis** (majeure I, mineure A, conclusion I)
11. **Datisi** (majeure A, mineure I, conclusion I)
12. **Felapton** (majeure E, mineure A, conclusion O)
13. **Bocardo** (majeure O, mineure A, conclusion O)
14. **Ferison** (majeure E, mineure I, conclusion O)

Modes de la 4e figure (modes galéniques, imparfaits)

15. **Bamalip** (majeure A, mineure A, conclusion I)
16. **Camenes** (majeure A, mineure E, conclusion E)
17. **Dimaris** (majeure I, mineure A, conclusion I)
18. **Fesapo** (majeure E, mineure A, conclusion O)
19. **Fresison** (majeure E, mineure I, conclusion O)

Quelques exemples (formels et concrets)

Quelques figures :

Barbara (AAA):

Tout **mt** est M (A)

Or tout m est **mt** (A)

Donc, tout m est M (A)

Tous les mammifères (mt) sont placentaires (M)

Or, tous les cétacés (m) sont des mammifères (mt)

Donc, tous les cétacés (m) sont placentaires (M)

Celarent (EAE):

Aucun **mt** n'est M (E)

Or tout m est **mt** (A)

Donc, aucun m n'est M (E)

Aucun mammifère (mt) n'est placentaire (M) Or,
tous les cétacés (m) sont des mammifères (mt)

Donc, aucun cétacé (m) n'est placentaire (M)

Darii (AII):

Tout **mt** est M (A)

Or quelque m est **mt** (I)

Donc, quelque m est M (I)

Tous les mammifères (mt) sont placentaires (M) Or,
quelques cétacés (m) sont des mammifères (mt)

Donc, quelques cétacés (m) sont placentaires (M)

Ferio (EIO):

Aucun **mt** n'est M (E)

Or quelque m est **mt** (I)

Donc, quelque m n'est pas M (O)

*Aucun mammifère (mt) n'est placentaire (M) Or,
quelques cétacés (m) sont des mammifères (mt)*

Donc, quelques cétacés (m) ne sont pas placentaires (M)

Deuxième figure :

Baroco (AOO):

*Tout M est **mt** (A)
Or quelque m n'est pas **mt** (O)*

Donc, quelque m n'est pas M (O)

*Tous les [animaux] placentaires (M) sont des mammifères (mt)
Or, quelques cétacés (m) ne sont pas des mammifères (mt)*

Donc, quelques cétacés (m) ne sont pas placentaires (M)

Troisième figure :

Bocardo (OAO):

*Quelque **mt** n'est pas M (O)
Or tout **mt** est m (A)*

Donc, quelque m n'est pas M (O)

*Quelques mammifères (mt) ne sont pas placentaires (M)
Or, tous les mammifères (mt) sont des cétacés (m)*

Donc, quelques cétacés (mt) ne sont pas placentaires (M)

Quatrième figure :

Fresison (EIO):

*Aucun m n'est **mt** (E)
Or quelque **mt** est M (I)*

Donc, quelque M n'est pas m (O)

Aucun cétacé (m) n'est un mammifère (mt)
 Or, quelques mammifères (mt) sont des [animaux] placentaires (M)

 Donc, quelques [animaux] placentaires (M) ne sont pas des cétacés (m)

La quatrième figure est l'inversion logique de la première : le moyen terme occupe la position de prédicat et de sujet respectivement dans la majeure et la mineure, et, dans la conclusion, le mineur est prédiqué du majeur (M est m).

3. Les règles de validité du syllogisme

De ces figures et de ces modes, on a inféré 8 règles du syllogisme valide (4 pour les termes et 4 pour les prémisses) :

- Concernant les **termes** :

1. Le syllogisme comporte trois termes, et seulement trois termes (le moyen terme, le mineur et le majeur).
2. Les termes du syllogisme n'ont pas une extension plus grande dans la conclusion que celle qu'ils ont dans les prémisses.
3. Le moyen terme n'apparaît jamais dans la conclusion.
4. Le moyen terme est pris dans son extension universelle au moins dans l'une des deux prémisses.

- Concernant les **prémisses** :

5. De deux prémisses affirmatives ne peut se déduire qu'une conclusion affirmative (a).

a a

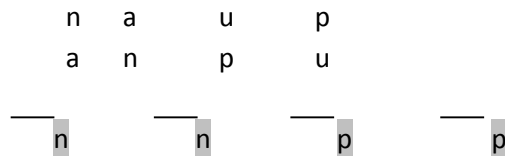
 a

6. De deux prémisses négatives (n) rien ne peut être déduit

n n

 ?

7. La conclusion n'est jamais plus forte que les prémisses dont elle est déduite.



- a = proposition *affirmative*
- n = proposition *négative*
- p = proposition *particulière*
- u = proposition *universelle*

8. De deux prémisses particulières (p) rien ne peut être déduit



Les types de syllogisme

On distingue deux grands types de syllogisme, selon le degré de *vérité* de ses *prémisses* :

Le ***syllogisme démonstratif (ou scientifique)*** (voir aussi *Démonstration*)

Syllogisme dont la *conclusion* est non seulement logiquement *valide*, mais dont le *contenu* est *vrai* (soit parce que cette vérité est évidente par elle-même ou parce qu'elle est adéquate aux faits). Par exemple :

Tout mammifère est placentaire (= V)	Or,
les sangliers sont des mammifères (= V)	
—	
Donc, les sangliers sont placentaires (= V)	

Une conclusion valide tirée de prémisses vraies est nécessairement vraie elle aussi. Il est important de connaître cette forme de syllogisme dans la mesure où il existe un certain nombre de possibilités où une conclusion peut être fausse, bien que valide. Voici des exemples :

Tous les serpents sont des mammifères (= F)	
Or, les fougères sont des serpents (= F)	
—	
Donc, les fougères sont des serpents	
(la conclusion est fausse, bien que logiquement valide)	

Tout ce qui vole est un oiseau (= F)

Or, les avions volent (= V)

Donc, les avions sont des oiseaux

(la conclusion est fausse, bien que logiquement valide)

Un syllogisme est démonstratif si et seulement si les deux prémisses sont vraies et la conclusion valide. Une conclusion vraie tirée de deux prémisses fausses ne serait pas démonstrative, même si elle est valide :

Tous les poissons ont des ailes (= F) Or, ma

perruche a des ailes (= F)

Donc, ma perruche a des ailes

*(cette conclusion est vraie et logiquement valide, mais non démonstrative dans la mesure où elle ne tire pas sa vérité des prémisses dont elle est tirée, mais simplement du **hasard**)*

- Le ***syllogisme dialectique (ou hypothétique)***

Syllogisme dont la *conclusion* est tirée de prémisses dont l'une ou les deux ne sont pas rigoureusement vrais, mais seulement probable ou vraies en partie.

Ceux qui commettent des actes de violence ont eu une enfance difficile

Or, ceux qui protestent contre l'autorité commettent des actes de violence

Donc, ceux qui protestent contre l'autorité ont eu une enfance difficile

La conclusion est «dialectique» et non pas «démonstrative» dans la mesure où sa vérité n'est que probable ou partiellement vraie, étant donné que les deux prémisses dont elles découlent ne sont que probables ou partiellement vraies.

Cette forme de syllogisme est valide et recevable à condition d'introduire une quantification plus restrictive des propositions en présence. Ainsi, on pourra par exemple éviter des propositions *universelles* et utiliser des propositions *particulières*, ce qui, du coup, améliore la scientificité de la conclusion :

Certains de ceux qui commettent des actes de violence ont eu une enfance difficile

Or, il y a des individus qui protestent contre l'autorité et qui commettent des actes de violence

Donc, certains individus qui protestent contre l'autorité ont eu une enfance difficile

- **Tautologie** : *proposition* toujours vraie en vertu du seul *sujet*. Par exemple : les nains ne sont pas grands, les aveugles ne voient pas, les célibataires ne sont pas mariés. Le prédicat est ici contenu dans le sujet (ce sont des *jugements analytiques*).
- **Terme** : *concept* occupant dans une *proposition* la fonction de *sujet* ou de *prédicat*.
- **Thème** : sujet ou groupe de sujets homogènes sur quoi porte un discours écrit ou oral.
- **Thèse** : en *argumentation*, désigne une affirmation précédée d'un certain nombre d'*arguments* dont elle procède et dont elle tire sa *vérité*. Une argumentation vise toujours à étayer ou justifier une thèse.
- **Universel (proposition universelle)** : désigne en logique l'un des trois types de *propositions* classées au point de vue de la *quantité*. Une *proposition universelle* est une proposition dont le *sujet* est considéré ou pris dans toute son *extension*, c'est-à-dire où le *prédicat* se dit de l'ensemble de tous les sujets (par exemple, *tous les ours hibernent, aucun ours n'hiberne*).
S'oppose à *particulier* et à *singulier*.
On désigne traditionnellement les propositions particulières par les lettres A et E (A = universelles *affirmatives* ; E = universelles *négatives*). Voir *Carré logique* et *Proposition*.
- **Univoque** : Caractère d'un mot ou d'un *concept* qui ne possède qu'une signification dans tous ses contextes d'utilisation. Synonyme de *monosémie*. S'oppose à *équivoque*.
- **Valeur de vérité** : désigne la possibilité pour une *proposition* d'être *vraie* ou *fausse*. Cette possibilité tient à l'existence d'un *contenu* de proposition et, plus spécifiquement, de l'attribution d'un *prédicat* à un *sujet*. Voir *Contenu*, *Conversion logique*, *Équivalence*, *Prédicat* et *Indécidable*.
- **Validité** : caractère d'un *raisonnement* ou d'un *syllogisme* dont la *conséquence* est correctement tirée des *prémises*. Antonyme de *Invalidité*. V. aussi *Inférence* et *Logique*.
- **Vrai, vérité** : caractère d'une *proposition* dont le *contenu de signification* (voir *Contenu*) n'est pas adéquat à la réalité.

Bibliographie

1. CHAPADOS, Steeven. *Dictionnaire philosophique et historique de la logique*, Québec, PUL, 2017.
2. DIONNE, Bernard. *Pour Réussir*, 4^e édition, Montréal, Beauchemin, 2004.
3. *Guide de l'élève en philosophie*, Québec, collègue François-Xavier-Garneau.
4. *Guide de méthodologie à l'usage de l'élève*, Saint-Jean-sur-Richelieu, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, 2009-2010.
5. *Guide méthodologique*, Université de Montréal, département de philosophie, 4^e édition, janvier 2011.
6. LARAMÉE, Hélène et coll. *L'art du dialogue et de l'argumentation*, Montréal, Chenelière éducation, 2009.
7. LAROCHELLE, Huguette. *Guide méthodologique à l'usage des étudiants du cours de philosophie 103*, Huguette Larochelle, 2000.
8. LÉGARÉ, Ginette et coll. *Petit traité d'argumentation en philosophie*, 2^e édition, Anjou, CEC, 2009.
9. MELS, *Programme Éthique et culture religieuse : enseignement secondaire*, [En-ligne]. <https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/secondaire/> (Page consultée le 12 février 2012).
10. TREMBLAY, Robert. *Méthophilo*, Montréal, Chenelière éducation, 1996.

Source des images de la couverture : commons.wikimedia.org (Épicure, Platon, Aristote et Diogène, dans *L'École d'Athènes* de Raphaël)

© Cégep de Saint-Laurent, 2017

AVIS AU LECTEUR

Tous droits réservés. Toute forme de reproduction, en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur.